

Cadre d'analyse de l'impact économique des organismes francophones sans but lucratif au Yukon

RAPPORT FINAL

Pour le compte de :
la Fédération des communautés francophones et acadienne

Préparé par
Luigi Zanasi MA Économiste

CP 31481
Whitehorse (Yukon)
Y1A 6K8
Téléphone (867) 633-4247
Télécopieur (867) 633-4759

Avec la collaboration de :
Dominique Pépin-Filion
Régis St.-Pierre

Mars 2004

Remerciements

L'équipe de l'étude sur l'impact économique des organismes francophones sans but lucratif au Yukon souhaite remercier et reconnaître les nombreuses personnes, de même que les organismes qui ont accepté de participer à cet exercice. Les données que nous avons recueillies pour conduire notre analyse présentent, dans beaucoup de cas, de l'information à caractère confidentiel et nous reconnaissons que celles-ci ne sont normalement pas offertes sur demande. Sans hésitation et avec une franchise totale, la communauté entière était prête à nous ouvrir leurs livres montrant leurs revenus et leurs dépenses (détaillées). Ce partage reflète la confiance de la communauté envers l'équipe et la reconnaissance de la pertinence des buts de l'étude.

Nous voudrions reconnaître Industrie Canada, qui a fourni les ressources nécessaires afin d'entreprendre cette étude. Aussi, la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA) qui a su établir le besoin d'une telle étude. En particulier, Marielle Beaulieu qui a joué un rôle primordial à la genèse du projet ainsi que Diane Côté et Pierre Bhérer qui nous ont apporté aide et appui lors de la réalisation de l'étude. Nous tenons également à souligner la participation de Pierre Bourbeau du Yukon et de Denis Desgagné de la Saskatchewan, tous deux représentants d'organismes porte-parole membres de la FCFA, qui ont chapeauté cette recherche en participant au comité directeur de l'étude. Nous désirons également remercier Mike McCracken de la société Infometrica Limited qui nous a gracieusement permis de traduire et d'utiliser leur « Local Area Impact Model » pour une partie de notre cadre d'analyse.

Nous voulons également remercier les personnes et les organismes suivants de leur bonne volonté et de leur franchise. Ils nous ont offert temps et patience afin d'assurer le succès de ce projet. Sans aucun ordre particulier, nous remercions :

Pierre Bourbeau, Sylvie Savard et Isabelle Carrier - Association franco-yukonnaise (AFY)

Sandra St-Laurent
Le groupe de femmes les EssentiElles

Marie-France Pourreaux -
Association des parents partenaires de l'école française (APEF)

Jeanne Beaudoin et Isabelle Salesse
Garderie du petit cheval blanc

Cécile Girard
Journal l'Aurore boréale

Édith Bélanger
Secteur culturel

Claude Gosselin et Yan Herry
Comité catholique francophone

Isabelle Salesse
Service d'orientation et de formation des adultes (SOFA)

Edmond Ruest
École Émilie-Tremblay (EET)

Lyne Carrière
Société des immeubles franco-yukonnais (SIFY)

Edmond Ruest et Marie-France Pourreaux
Commission scolaire francophone du Yukon 23

Patrice Berrel et Rachel Dufour
Bureau des services en français (BSF)

Roch Nadon
Le comité Espoir Jeunesse

Gilbert Lamarche
Ministère de l'éducation, programme de français
- partenariat

Résumé

Cette étude élabore et présente un cadre d'analyse objectif pour quantifier l'impact économique des organismes sans but lucratif (OSBL) francophones de l'ouest et du nord du Canada en utilisant la communauté du Yukon comme groupe témoin. L'étude présente aussi les avantages économiques des OSBL francophones pour leur économie provinciale ou territoriale, pour les gouvernements ainsi que pour la société. Des hypothèses prudentes et des techniques analytiques reconnues ont été employées tout au long de l'étude afin d'éviter de gonfler des impacts et des avantages ou de sous-estimer des coûts.

Ce travail préconise l'utilisation de deux cadres d'analyse économique très différents : l'analyse d'impact économique et l'analyse coûts-avantage ou évaluation économique. Le premier cadre permet de chiffrer l'effet des dépenses des OSBL sur l'économie régionale ou provinciale/territoriale en termes de Produit intérieur brut (PIB), emploi, rentrées fiscales et commerce extérieur. Le deuxième cadre tente de chiffrer la valeur des avantages créés par les OSBL par rapport à leurs coûts.

L'analyse d'impact économique permet de présenter et d'expliquer les effets directs, indirects et induits des activités des OSBL francophones sur le PIB, l'emploi, les revenus de salaire et l'impôt perçu dans l'économie de référence. De plus, elle permet d'estimer l'effet des activités des OSBL francophones sur les autres industries et sur le développement de la main d'œuvre provinciale ou territoriale. En fin, l'analyse d'impact économique permet d'examiner l'apport des OSBL francophones en termes d'injections de fonds en provenance de l'extérieur du territoire ou de la province.

L'évaluation économique, qu'on appelle aussi l'analyse coûts-avantages, permet de déterminer quelle dépense donne le plus d'avantages à la société. Dans l'optique de l'analyse coûts-avantages, les dépenses sont un coût pour la société parce qu'elles représentent l'utilisation de ressources qui pourraient être appliquées à des fins différentes. Cette analyse détermine si les avantages sociaux d'une activité sont plus grands que ses coûts sociaux. Cela permet souvent d'établir si une certaine dépense en vaut la peine ou si elle constitue un gaspillage des ressources productives de la société. Le tableau suivant résume et compare l'analyse d'impact et l'évaluation économique.

Impact économique			Évaluation économique		
Issue de la macroéconomie			Issue de la microéconomie		
Mesure l'impact des dépenses			Mesure la rentabilité pour la société		
Impact direct	Impact indirect	Impact induit	Coûts sociaux	Avantages directs	Avantages indirects

L'analyse d'impact économique

Pour obtenir une partie des données nécessaires aux deux cadres d'analyse, nous avons créé un questionnaire qui a été testé auprès de quatorze OSBL francophones au Yukon. Les données obtenues ont permis de calculer les effets directs des OSBL francophone se résumant comme suit :

	OSBL Communautaires	Parapublic (éducation)	Impact direct total
Dépenses totales	2 443 094 \$	222 605 \$	2 665 699 \$
PIB (Valeur ajoutée)	1 244 611 \$	163 999 \$	1 408 610 \$
Emploi			
Temps plein	25	2,3	27
Temps partiel	29	0,5	30
Emploi total	54	2,8	57
Personnes-années d'emploi	27	2,6	28
Masse salariale	1 244 611 \$	163 999 \$	1 408 610 \$
Rentrées fiscales			
Impôt sur le revenu	311 153 \$	41 000 \$	352 152 \$
Fédéral	214 588 \$	28 276 \$	242 864 \$
Territorial	96 565 \$	12 724 \$	109 289 \$
TPS	83 894 \$	96 000 \$	179 894 \$
Total	395 047 \$	137 000 \$	532 046 \$
Commerce Extérieur			
Importations	126 817 \$	51 291 \$	178 108 \$
Exportations			
Contributions du fédéral	2 244 559 \$	1 150 000 \$	3 394 559 \$
Autres	50 953 \$	0 \$	50 953 \$

Les impacts directs proviennent des dépenses des OSBL francophones du Yukon mais ne tiennent pas en considération l'effet de ces dépenses sur d'autres industries (effets indirects), ou les effets des dépenses en aval des employés des OSBL et de leurs fournisseurs (effets induits). Pour chiffrer les effets indirects et induits, il faut se servir de modèles de l'économie. Après avoir revu un nombre de différents modèles, nous en privilégions trois pour les OSBL francophones : au niveau des effets sur les économies provinciales ou territoriales il y a le modèle d'entrées-sorties de Statistique Canada et le « Regional Impact Model » d'Informetrica Limited, société d'experts-conseils économistes à Ottawa, et au niveau régional ou local, le modèle « Local Area Impact Model » aussi d'Informetrica Limited. Ce dernier modèle a été traduit et mis à la disposition de la FCFA.

Il est à noter que l'analyse d'impact économique ne tient pas compte des « effets accessoires ». Les impacts économiques des OSBL francophones ne se résument pas seulement aux effets des dépenses directes des OSBL. Les OSBL francophones obtiennent des subventions du fédéral qui ne seraient pas autrement accessibles. En plus, une conséquence des revendications des OSBL peut être la construction de nouvelles infrastructures telles que les écoles françaises, etc.

L'analyse coûts-avantages

Grâce aux différentes méthodes d'évaluation économique il est possible de mesurer les avantages des OSBL francophones et de les comparer à leurs coûts pour la société. Les données nécessaires pour chiffrer les coûts sociaux sont facilement disponibles. Il en est de même dans le cas des avantages des OSBL ayant un effet direct sur l'accroissement du capital humain. Une partie des avantages directs d'usage des OSBL peut aussi être mesurée avec les données disponibles qui proviennent du questionnaire ou bien d'autres études.

Cependant, les avantages directs de non-usage nécessitent la réalisation préalable d'un sondage national afin d'en mesurer l'ampleur. Des indices portent à croire que cette valeur de non-usage pourrait s'avérer importante monétairement. Le sondage devra se servir de la méthode « d'évaluation contingente », et demander aux répondants le montant d'impôts qu'ils seraient prêts à payer.

Les avantages indirects peuvent être mesurés pour ce qui est des retombées économiques des injections de fonds fédéraux dans les économies provinciales ou territoriales. Plusieurs des autres effets secondaires des OSBL sont plus difficiles à comptabiliser ou présentent des risques de prendre en compte des valeurs en double. Nous recommandons de les exclure de l'évaluation économique des OSBL francophones pour l'instant. Des recherches plus approfondies devront être entreprises afin de pouvoir mieux les cerner et ainsi en inclure la valeur dans les avantages des OSBL francophones pour la société.

Ce cadre d'analyse, combiné à l'étude du groupe témoin du Yukon, nous permet de dresser l'inventaire des principaux coûts et avantages attribuables aux OSBL francophones. Nous présentons ici un tableau récapitulatif de ces coûts et avantages des OSBL francophones.

Coûts et avantages des OSBL francophones				
Coûts Sociaux	Avantages			
	Avantages directs			Avantages Indirects
	Capital humain	Valeur d'usage	Valeur de non-usage	
Dépenses d'opération	Valeurs actualisées de l'augmentation du revenu d'emploi des étudiants ou clients des OSBL d'éducation	Revenus de vente	Montant d'impôt que les citoyens de chaque province ou territoires sont prêts à payer pour les fonctions sociales des OSBL francophones	Injections de fonds extérieurs
Moins le salaire des chômeurs		Plus surplus du consommateur		Autres avantages indirects selon le type d'OSBL francophone
Plus le manque à gagner des étudiants ou clients adultes des OSBL d'éducation				

Recommandations

1. L'utilisation de deux cadres d'analyse – l'analyse d'impact économique et l'évaluation économique (analyse coûts-avantages) – est essentielle pour dresser le portrait des effets économiques des OSBL francophones.

Sur la collecte des données

2. Un sondage des OSBL francophones est nécessaire pour obtenir les données tant pour l'impact économique qu pour l'analyse coûts-avantages. Le questionnaire doit porter sur les dépenses et les revenus des OSBL et aussi sur les avantages que confèrent les activités des OSBL. Un questionnaire est présenté en annexe. Nous recommandons d'améliorer et d'alléger le questionnaire selon les suggestions de la section 3.
3. Nous recommandons d'utiliser des entrevues en personne pour la collecte de données. La marche à suivre qui a fonctionné au Yukon est de contacter les OSBL, leur laisser savoir les avantages liés à la participation à l'enquête et leur faire part du genre de données dont on a besoin. Pour s'assurer d'un bon taux de réponses, il a fallu faire des entrevues en personne plutôt que de les faire par téléphone ou d'attendre que les répondants envoient leurs réponses au questionnaire par la poste. Ceci n'empêche pas de leur faire parvenir le questionnaire avant l'entrevue pour qu'ils puissent bien se préparer.
4. Nous recommandons de considérer inclure l'ensemble des OSBL francophones aux études des communautés de l'Ouest et du Nord dans la mesure du possible. Il faut donc prévoir des ressources en temps et argent suffisante afin d'assurer une collecte de donnée de qualité.

Sur l'analyse d'impact économique

5. L'analyse des impacts directs se fait à partir des données cueillies par le questionnaire. Elle comprend les effets sur le Produit Intérieur Brut, les emplois, la fiscalité et le commerce extérieur.
6. Le calcul des impacts indirects et induits nécessite l'utilisation de modèles de l'économie. Nous en avons retenu trois comme étant aptes. Nous préconisons l'utilisation de deux modèles pour l'analyse au niveau provincial ou territorial : soit le modèle interprovincial d'entrées sorties de Statistique Canada qui coûte moins cher, ou bien le modèle « Regional Impact Model » de la société Informetrica Limited. L'avantage du modèle de Statistique Canada est qu'il est peu coûteux, mais il ne permet pas de calculer les impacts induits. Le modèle d'Informetrica est plus complet, mais coûte beaucoup plus cher. Pour les impacts au niveau régional ou municipal, nous avons traduit le modèle « Local Area Impact Model » dans le cadre du présent travail. Ce modèle peut être utilisé gratuitement.

Sur l'analyse coûts-avantages

7. Avant de procéder, il faut un sondage national afin de mesurer l'ampleur des valeurs de non-usage. Des indices portent à croire que cette valeur de non-usage pourrait s'avérer monétairement importante. Le sondage devra se servir de la méthode « d'évaluation contingente », tout en demandant aux répondants le montant d'impôts qu'ils seraient prêts à payer. Un tel sondage de l'opinion public tant anglophone que francophone, dans les provinces et les territoires représente des coûts importants qui sont cependant justifiés car un tel sondage est essentiel à la bonne mesure des effets économiques des OSBL francophones.
8. Il est nécessaire de poursuivre la compréhension des avantages des OSBL francophones particulièrement le surplus du consommateur dans la détermination et la mesure des avantages directs. En ce qui concerne les multiples autres avantages indirects des différents types d'OSBL francophones plus de recherche doit être entreprise avant de s'aventurer dans leurs mesures concrètes.

Table des matières

Remerciements	i
Résumé.....	i
Table des matières	v
1 Introduction	1
1.1 Le mandat de l'étude.....	1
1.2 Impact économique versus évaluation économique	2
2 Définitions et limites	3
2.1 Frontière de l'étude	3
2.2 Organismes francophones sans but lucratif	4
2.2.1 Définitions des OSBL francophones	4
2.2.2 Typologie des OSBL francophones.....	5
2.2.3 Inventaire des OSBL francophones au Yukon	7
2.2.4 Échantillonnage des OSBL francophones des provinces.....	7
3 Collecte de données	8
3.1 Introduction à la collecte de données	8
3.2 Catégories de données.....	8
3.3 Différentes méthodes de collectes de données primaires	8
3.3.1 Recherche qualitative.....	8
3.3.2 L'expérimentation	9
3.4 Le questionnaire d'entrevue et les grilles de collecte de données	9
3.4.1 Indicateurs.....	9
3.4.2 Source de données primaires.....	10
3.4.3 L'entrevue	10
3.5 Pré test.....	11
3.6 Validation par le comité directeur.....	11
3.7 Démarche de la collecte de données.....	11
3.8 Entrée et codification des données	12
3.9 Coût de la collecte de données.....	12
3.10 Quelques recommandations.....	13
4 Cadre d'analyse pour l'impact économique	14
4.1 Introduction à l'impact économique	14
4.2 Revue des modèles d'impact économique existants	14
4.2.1 Inventaire des modèles d'impact économique existants	15
4.2.2 Forces et faiblesses des modèles existants	15
4.3 Cadre d'analyse d'impact économique pour les OSBL francophones	16
4.3.1 Calcul des impacts directs.....	16
4.3.2 Calcul des impacts indirects.....	17
4.3.3 Calcul des impacts globaux ou induits.....	17
4.3.4 Dépenses accessoires.....	17
4.3.5 Autres considérations : Impacts dans le passé ou prévus.....	18
4.4 Impact économique des OSBL francophone du Yukon	18

4.4.1	Impacts directs des OSBL francophones du Yukon	18
4.4.2	Impacts indirects des OSBL francophones du Yukon – achats auprès d'autres industries	19
4.5	Conclusions et recommandations pour l'analyse d'impact économique	21
5	Cadre d'analyse pour l'évaluation économique	22
5.1	Introduction à l'évaluation économique	22
5.1.1	Les coûts	22
5.1.2	Les avantages	22
5.1.2.1	Le capital humain	23
5.1.2.2	Les valeurs d'usage	23
5.1.2.3	Les valeurs de non-usage	23
5.1.2.4	Les avantages indirects ou externalités positives	23
5.1.3	L'actualisation des valeurs	24
5.2	Revue d'études pertinentes	24
5.2.1	Inventaire d'études pertinentes	25
5.3	Cadre d'analyse d'évaluation économique pour les OSBL francophones	27
5.3.1	Les coûts des OSBL francophones	27
5.3.2	Identification des avantages des OSBL francophones	27
5.3.2.1	Le capital humain	27
5.3.2.2	Avantages directs : valeur d'usage	27
5.3.2.3	Avantages directs : valeur de non-usage	28
5.3.2.4	Avantages indirects	28
	Respect de la dualité linguistique et unité nationale	30
	Bilinguisme	30
	Opportunités issues du bilinguisme	31
	Augmentation du bilinguisme de la main d'œuvre	31
5.3.3	Inventaire des coûts et avantages des OSBL francophones pour l'Ouest et le Nord	32
5.4	Conclusion et recommandations pour le cadre d'analyse d'évaluation économique	32
	Glossaire	33
	Bibliographie	35
	Annexe A: Lettre de présentation de l'étude	37
	Annexe B: Lettre de préparation à l'entrevue	38
	Annexe C: Questionnaire d'entrevue	39
	Annexe D: Feuille de calcul 1 - Revenus des OSBL francophones	50
	Annexe E: Feuille de calcul 2 - Dépenses et ressources humaines des OSBL	51
	Annexe F: Feuille de calcul 3 - Détail des dépenses OSBL francophones	52
	Annexe G: Grille 1 - Revenus des OSBL du Yukon – DONNÉES	53
	Annexe H: Grille 2- Dépenses et RH des OSBL du Yukon – DONNÉES	54

Cadre d'analyse de l'impact économique des organismes francophones sans but lucratif au Yukon

RAPPORT FINAL

1 Introduction

Le but de cette étude est de développer un cadre d'analyse objectif pour quantifier l'impact économique des organismes sans but lucratif (OSBL) francophones de l'ouest et du nord du Canada en utilisant la communauté du Yukon comme groupe témoin.

Pour développer le cadre d'analyse, nous avons entrepris deux démarches parallèles. D'un côté, une revue d'autres modèles et études afin de recommander le cadre théorique à utiliser pour les OSBL francophones. De l'autre, nous avons réalisé une recherche appliquée auprès des OSBL francophones du Yukon pour déterminer l'approche pratique et alimenter le cadre d'analyse des réalités des communautés de langue minoritaire. Ce rapport présente les recommandations à retenir pour le cadre d'analyse des communautés de l'Ouest et du Nord.

Dans cette introduction on précise le mandat de l'étude en terme de type d'analyse économique des OSBL francophones. La deuxième partie du rapport limite et définit l'objet d'étude. En troisième lieu, on présente la collecte de données effectuée auprès du groupe témoin soit les OSBL francophones du Yukon. Finalement, les quatrième et cinquième sections couvrent les cadres d'analyse pour l'impact et l'évaluation économique.

1.1 Le mandat de l'étude

L'appel d'offre pour cette étude précise qu' « essentiellement, le cadre d'analyse élaboré devra permettre de mesurer les répercussions économiques des organismes à but non lucratif ».

Dès le départ il est apparu clairement qu'une telle étude devait dépasser un simple cadre d'analyse d'impact économique des dépenses comme l'on voit parfois. En effet, la formule que nous avons retenue permet une collecte et une analyse détaillées des données sur les revenus et les dépenses pour chaque OSBL francophone.

Mais surtout nous avons proposé une deuxième analyse au cadre afin de mesurer plus réalistement l'apport et les répercussions économiques des OSBL francophones. Cette analyse, appelée l'évaluation économique, permet de prendre en compte et d'évaluer les coûts et les avantages des communautés minoritaires francophones pour leur économie, les gouvernements ainsi que pour la population et la société en général.

De plus, dans un souci d'obtenir des résultats réalistes et crédibles, des hypothèses prudentes et des techniques analytiques reconnues sont recommandées tout au long de l'étude afin d'éviter de gonfler des impacts et des avantages ou de sous-estimer des coûts.

L'équipe de la recherche a ainsi respecté l'exigence du comité directeur d'obtenir une étude crédible qui comme Christophersen et Robison précise judicieusement,

provides relief from the all-too-common “advocacy analyses” that inflate benefits, understate costs, and thus discredit the process of [...] impact assessment. [Christophersen & Robison, Exec Summary, p.1]

1.2 Impact économique versus évaluation économique

Pour rencontrer le mandat de l'étude, nous devons donc utiliser deux analyses économiques très différentes : l'impact économique et l'évaluation économique. Les économistes utilisent ces deux types d'analyses pour évaluer des projets ou des acteurs économiques. L'impact économique et l'analyse économique nécessitent des données différentes et portent sur des périodes de temps distinctes. L'impact économique exprime l'impact annuel, basé sur une année ou une période précise, alors que l'évaluation économique soustrait les coûts et additionne les avantages sur une longue période.

L'analyse d'impact économique permet de présenter et d'expliquer les effets directs, indirects et induits des activités des OSBL francophones sur le PIB, l'emploi, les revenus de salaire et l'impôt perçu dans l'économie de référence. De plus, elle permet d'estimer l'effet des activités des OSBL francophones sur les autres industries et sur le développement de la main d'œuvre provinciale ou territoriale. Enfin, l'analyse d'impact économique permet d'examiner l'apport des OSBL francophones en termes d'injections de fonds en provenance de l'extérieur du territoire ou de la province.

Mais dans l'optique de l'analyse d'impact économique, les dépenses des OSBL francophones ont les mêmes effets que n'importe quel autre genre de dépense. Par exemple, les dépenses reliées au nettoyage après un désastre écologique créeraient des emplois et auraient des effets semblables à d'autres dépenses qui elles, ont clairement une valeur sociale positive. Pour remédier à cette déficience, il existe un autre type d'analyse : l'évaluation économique.

L'évaluation économique, qu'on appelle aussi l'analyse coûts-avantages, permet de déterminer quelle dépense donne le plus d'avantages à la société. Dans l'optique de l'analyse coûts-avantages, les dépenses sont un coût pour la société parce qu'elles représentent l'utilisation de ressources qui pourraient être appliquées à des fins différentes. Cette analyse détermine si les avantages sociaux d'une activité sont plus grands que ses coûts sociaux. Cela permet souvent d'établir si une certaine dépense en vaut la peine ou si elle constitue un gaspillage des ressources productives de la société.

L'évaluation économique d'un programme indique si l'argent des contribuables devrait être utilisé pour le subventionner. L'argumentaire étant que les gouvernements devraient ne financer que des projets ou activités dont les avantages sociaux sont plus grands que leurs coûts pour la société. Avec l'analyse d'évaluation économique on peut identifier et mesurer, dans la mesure du possible, les coûts et avantages des OSBL francophones et ainsi déterminer s'ils sont profitables pour l'intérêt public et la société canadienne.

L'approche à deux cadres d'analyse, proposée ici, n'est pas inusitée. Le Bureau de la Statistique du Québec (BSQ, 1995), dit qu'« il est pratiquement toujours recommandé de compléter les résultats du modèle intersectoriel par des analyses complémentaires... coût-bénéfices... (p.12) ». Le tableau suivant résume et compare l'analyse d'impact et l'évaluation économique.

Impact économique			Évaluation économique		
Issue de la macroéconomie			Issue de la microéconomie		
Mesure l'impact des dépenses			Mesure la rentabilité pour la société		
Impact direct	Impact indirect	Impact induit	Coûts sociaux	Avantages directs	Avantages indirects

2 Définitions et limites

Pour identifier et mesurer sur le terrain les impacts, les coûts et les avantages des organismes francophones sans but lucratif il faut clairement définir et circonscrire les limites géographiques et les organismes à l'étude. L'expérience du Yukon démontre que ces questions requièrent un peu plus de réflexions que l'on pourrait se l'imaginer au départ.

2.1 Frontière de l'étude

Quelles sont les limites géographiques à retenir pour le cadre d'analyse? Au sein de quelles économies voulons-nous mesurer l'impact et les avantages des organismes francophones? Le Canada tout entier, pour une province ou un territoire, pour une collectivité régionale ou municipale?

Les considérations pratiques reliées aux coûts de réalisation des études portent à éliminer l'analyse microéconomique complète des organismes de chacune des collectivités à présence francophone au sein de leur collectivité. De plus, la FCFA et le comité directeur de l'étude du Yukon ont écarté ce scénario qui leur semblait moins bien refléter l'impact des OSBL francophones sur l'économie de leur province ou territoire.

Cela dit, une telle approche serait pertinente et réalisable, au moins en partie, pour mettre en valeur l'impact des OSBL francophones localement, surtout auprès des instances politiques municipales ou régionales. Le cadre d'analyse que nous proposons comprend donc un modèle permettant l'analyse d'une partie de l'impact économique, mais pas des coûts et avantages, au niveau local. Nous recommandons alors d'utiliser les régions métropolitaines de recensement, les agglomérations de recensement ou les sous divisions du recensement comme niveaux géographiques d'analyse locale.

La province ou le territoire semble donc être une frontière géographique plus appropriée pour cette étude qui propose un cadre d'analyse d'impact et d'évaluation économique. Se référer à l'économie d'une province ou d'un territoire permet l'utilisation de données statistiques économiques abondantes et uniformes au niveau national. La disponibilité des statistiques est un avantage important pour présenter un portrait le plus complet possible à moindre coût. Alors que l'uniformité des statistiques provinciales et territoriales est pratiquement obligatoire à un cadre d'analyse destinée à servir à différentes communautés francophones du Canada. Nous avons donc utilisé les provinces ou les territoires comme frontière géographique pour le cadre d'analyse de l'Ouest et du Nord et donc le territoire du Yukon pour cette étude témoin.

Avec une frontière provinciale ou territoriale, on peut aussi penser à des comparaisons ou des regroupements de résultats par région ou à l'ensemble du Canada. Comme les effets des OSBL francophones débordent du niveau d'analyse provincial ou territorial, le cadre développé permet l'évaluation économique au niveau du Canada pour les coûts et les avantages mais non pas en ce qui concerne les impacts.

	Impact économique	Évaluation économique
Niveau d'analyse possible	Local (ville ou village)	---
Frontière géographique	Province ou territoire	Province ou territoire
Niveau d'analyse possible	---	Canada

La frontière géographique de l'économie provinciale ou territoriale correspond aussi à la juridiction gouvernementale des membres de la FCFA. Ainsi, les résultats des analyses leur seront plus appropriés lors de leurs activités politiques comme le suggère Gauthier :

« Les hommes politiques sont avant tout concernés par les effets de bien-être d'un projet sur leurs électeurs; les effets du projet sur les habitants d'une autre partie du pays sont pour eux d'importance secondaire. [...] D'un point de vue pratique, la frontière devra vraisemblablement coïncider avec les intérêts des responsables qui utiliseront les résultats de l'étude pour prendre une décision. »

2.2 Organismes francophones sans but lucratif

On doit définir les organismes à étudier pour savoir à qui s'adresser lors de la collecte des données, mais aussi afin d'obtenir un portrait réaliste de l'impact et des avantages des communautés francophones. Bien circonscrire le sujet à l'étude sera d'autant plus important dans une province où on retrouve une multitude d'organismes francophones des plus divers.

2.2.1 Définitions des OSBL francophones

Qu'est-ce qu'un organisme sans but lucratif? Qu'est-ce qu'un organisme francophone? Est-ce que l'analyse des organismes francophones sans but lucratif présentera le meilleur portrait possible de l'impact et des avantages des communautés francophones ?

Selon l'office québécois de la langue française, un organisme sans but lucratif est un organisme constitué dans un but moral, altruiste ou philanthropique dont les activités ne doivent procurer aucun gain, profit ou avantage pécuniaire à ses membres. Une organisation syndicale, une association sportive, un groupe social à vocation humanitaire sont des exemples d'organisme sans but lucratif.

Au sens légal, un organisme sans but lucratif doit être constitué en personne morale selon la partie II de la loi sur les corporations du Canada. Ainsi, un organisme sans but de gain est « tout groupe d'au moins trois personnes [...] membres de la corporation ainsi créée en un corps constitué et politique, [...] aux fins de poursuivre, sans gain pécuniaire pour ses membres, des objets d'un caractère national, patriotique, religieux, philanthropique, charitable, scientifique, artistique, social, professionnel ou sportif ou des objets analogues, qui ressortissent à l'autorité législative du Parlement du Canada. »

L'expérience de l'étude au Yukon nous a permis de constater qu'au sein de la francophonie canadienne il existe des comités, journaux, réseaux, tables, services et autres regroupements francophones qui ne sont pas légalement constitués. Nous les avons inclus à l'étude dans la mesure où ils présentaient les mêmes caractéristiques que les OSBL francophones sauf l'incorporation. Bien qu'ils soient souvent rattachés à un organisme plus grand étant incorporé, nous avons préféré les traiter comme des OSBL distincts surtout lorsque leur mission ou leur mandat touchent un secteur différent ou différent de celui de l'organisme qui les chapeaute. Il en est de même pour un comité non constitué, s'adressant spécifiquement et majoritairement aux clientèles francophones, mais rattaché à un organisme anglophone incorporé.

Maintenant pour définir quels organismes sont francophones nous avons retenu 4 critères :

- organisme du réseau francophone (membre d'un organisme membre de la FCFA);
- organisme à l'entente Canada-Communauté de Patrimoine canadien;
- organisme à clientèle spécifiquement et majoritairement francophone (plus de 50 % de la clientèle);
- organisme à composition spécifiquement et majoritairement francophone (plus de 50 % des membres ou du conseil d'administration).

Les organismes répondant à au moins un de ces critères peuvent donc être inclus dans l'étude.

Le cas d'organismes anglophones dont la mission est spécifiquement relié au bilinguisme s'est également présenté à nous par exemple celui de « Canadian Parent for French ». Nous avons initialement considéré l'inclure. En cours de collecte des données, nous avons rencontré des difficultés à entrée en contact avec cet organisme et n'avons finalement pu l'inclure dans l'étude.

2.2.2 Typologie des OSBL francophones

Les OSBL francophones sont présents dans plusieurs secteurs de la société. Il nous apparaît pertinent de les distinguer selon leur secteur ou leur champ d'intervention étant donné que la mission, les activités et surtout les effets des organismes d'un même secteur présentent plus de similitudes entre eux que ceux d'un secteur à l'autre. Voici les différents types d'OSBL francophones que nous avons retenus. Nous précisons ce qu'ils incluent comme secteurs et champs d'interventions avec des exemples d'OSBL francophones :

Types d'OSBL francophone	Secteurs et champs d'intervention	Exemples d'OSBL
1 OSBL politique	Politique, porte-parole, représentation	Fédération ou association provinciale, territoriale ou régionale.
2 OSBL d'éducation	Petite enfance, éducation, formation, employabilité, développement professionnel	Garderie, école, association de parents, service d'orientation et de formation des adultes
3 OSBL de santé	Santé, santé mentale, services sociaux	Groupe d'entraide en santé, AA
4 OSBL de développement économique	Développement économique, développement d'entreprise	Société de développement économique, chambre de commerce
5 OSBL culturel	Art, culture, socioculturel	Association culturelle
6 OSBL de sport & loisirs	Sport, loisirs, développement personnel	Club sportif, club de loisir
7 OSBL de communication	Information, communication, média	Journal, radio, télé communautaire
8 OSBL religieux	Religion, spiritualité	Comité catholique
9 OSBL de bienfaisance	Bienfaisance, caritatif	Fondations
10 OSBL coopératif	Coopératives	Coopératives d'habitation, de services, de travail, agricoles
11 OSBL de services collectifs	Sociétés de services appartenant aux OSBL francophones	Sociétés immobilières
12 OSBL de clientèle	Jeune, femmes, aînés, immigrants, professionnels	Groupe de jeune, de femmes, club d'âge d'or, associations professionnelles
13 OSBL de bilinguisme	Bilinguisme, français langue seconde, services gouvernementaux en français	Canadian Parents for French, bureau des services en français
14 OSBL Autre	Autre	Autre

Bien sur, il y a des OSBL francophones qui sont actifs dans différents secteurs à la fois. Dans de pareils cas, nous recommandons de considérer le type correspondant le mieux à la mission de l'OSBL et à la majeure partie de ces activités et des effets.

Les types d'OSBL francophones permettent d'obtenir un aperçu de l'ensemble des organismes qu'il faut considérer lors de la collecte des données. De plus, cette typologie sera utile lors de l'identification et la mesure des effets, en terme d'avantages, des OSBL francophones. Cette typologie ne prétend pas être exhaustive et gagnerait à être enrichie des réalités des autres communautés francophones de l'Ouest et du Nord.

Certains organismes parapublics et gouvernementaux pertinents ont initialement été inclus dans l'étude du Yukon, car leur création a été directement reliée à la présence et l'action des OSBL francophones.

Cette réalité nous a amenés à distinguer les OSBL francophones selon un autre axe, celui de l'opposition entre la communauté et l'État. Ainsi, un organisme est soit plutôt communautaire, soit gouvernemental, soit quelque part entre les deux, donc parapublic. Le secteur privé étant bien sûr exclu. Afin de clarifier notre propos, voici quelques exemples d'OSBL francophones dans cette typologie à deux axes.

		Communautaire	Parapublic	Gouvernemental
Secteur d'intervention	Politique	Organisme porte-parole	---	---
	Éducation	Service d'orientation et de formation des adultes	Commission scolaire, Collège, École	Section de programmes de français du ministère de l'éducation
	Bilinguisme	« Canadian Parent for French »	---	Bureau des services en français du gouvernement territorial ou provincial

Les organismes parapublics sont bien souvent constitués en OSBL formels. Il apparaît ainsi normal de les inclure dans cette étude. Cependant, les bureaux, sections ou secrétariats francophones des gouvernements font partie d'un ministère et ne sont pas des OSBL au sens strict. Le comité directeur et la FCFA se sont alors entendus pour dire que leur inclusion permettrait de broser un meilleur portrait de l'impact des OSBL francophones.

2.2.3 Inventaire des OSBL francophones au Yukon

Vu le petit nombre d'organismes au Yukon, cette tâche a été relativement facile. En fait, il a suffi de vérifier que l'on n'ait oublié personne dans la liste présentée dans la soumission.

OSBL francophones du Yukon	Type d'OSBL francophone	
	Secteur d'intervention	Communauté / État
1) l'Association franco-yukonnaise	OSBL politique	Communautaire
2) l'Association des parents partenaires de l'école française	OSBL d'éducation	Communautaire
3) l'Aurore boréale	OSBL de communication	Communautaire
4) Canadian Parents for French	OSBL de bilinguisme	Communautaire
5) le Comité catholique francophone	OSBL religieux	Communautaire
6) la Commission scolaire francophone du Yukon n° 23	OSBL d'éducation	Parapublic
7) l'école Émilie-Tremblay	OSBL d'éducation	Parapublic
8) Espoir Jeunesse	OSBL de clientèle de jeunes	Communautaire
9) les EssentiElles	OSBL de clientèle de femmes	Communautaire
10) La garderie du petit cheval blanc	OSBL d'éducation	Communautaire
11) RDÉE Yukon (réseau de développement économique et d'employabilité)	OSBL de développement économique	Communautaire
12) Secteur culturel	OSBL culturel	Communautaire
13) le Service d'orientation et de formation des adultes	OSBL d'éducation	Communautaire
14) la Société des immeubles franco-yukonnais	OSBL de services collectifs	Communautaire
15) certaines dépenses pertinentes du Bureau des services en français	OSBL de bilinguisme	Gouvernemental
16) certaines dépenses pertinentes du programme de français du ministère de l'Éducation	OSBL d'éducation	Gouvernemental

2.2.4 Échantillonnage des OSBL francophones des provinces

Étant donné le petit nombre d'organismes au Yukon, nous avons effectué cette recherche sur l'ensemble de OSBL franco-yukonnais plutôt que sur un échantillon. Dans d'autres juridictions où l'on compte un très grand nombre d'organismes, il serait peut-être nécessaire de créer un échantillon. Dans ce cas, il faut privilégier une méthode d'échantillonnage statistique si les ressources et les inventaires existants le permettent.

Cependant, il faut aussi considérer la possibilité d'inclure tous les OSBL francophones et ce même pour une province. Nous proposons des multiplicateurs statistiques et des ratios basés sur l'expérience du Yukon qui diminueront grandement le temps de collecte et d'entrée des données.

3 Collecte de données

3.1 Introduction à la collecte de données

La collecte de données se fait pour répondre à un besoin déterminé, celui de recueillir des données pour se renseigner. Une donnée est un élément fondamental, un fait, un chiffre, sur lesquels on s'appuie pour construire notre étude. C'est ce qui est connu, déterminé, énoncé et qui nous sert à découvrir ce qui est inconnu. Cette recherche d'informations aide à prendre des décisions, à faire l'analyse de l'impact économique et à éclairer l'évaluation économique. Comme les besoins en information varient, il faut donc cerner dès le départ de l'étude, et ce de façon rigoureuse, les besoins à combler pour l'ensemble de l'analyse de l'impact économique des OSBL francophones.

3.2 Catégories de données

Il y existe différentes catégories de données, chacune ayant son importance.

Données primaires :	information qui n'a pas encore été organisée, mise en forme ou analysée, destinée à être traitée.
Données catégoriques :	données qui peuvent être groupées en catégories spécifiques (aussi nommées « variables qualitatives »).
Données élémentaires :	le plus petit élément d'information qu'on puisse obtenir par une enquête
Données secondaires :	constituées de données primaires réunies par des organismes dans des rapports consolidés par région ou province, par secteur, etc.
Données tertiaires :	données utilisées en l'absence d'autres sources

Une donnée peut être recueillie soit directement auprès de la population échantillonnée des OSBL francophones ou également de toutes sortes de fichiers administratifs (rapport annuel, états financiers, etc.). La collecte d'informations de qualité constitue un point névralgique. Sur cet aspect, on ne saurait minimiser l'importance de cette étape.

3.3 Différentes méthodes de collectes de données primaires

3.3.1 Recherche qualitative

1- L'entrevue en profondeur

Consiste à rencontrer des répondants individuellement, leur poser des questions sur les sujets voulus, saisir les réponses en fonction du type de recherche

2- Le groupe de discussion

Entrevue réalisée par petit groupe de 8 à 12 personnes ; peu de valeur pour généraliser des conclusions ; sert plutôt dans un contexte de recherche exploratoire.

3- Les techniques projectives

Contexte d'utilisation ; pour éclaircir des hypothèses de recherches dans la phase de la recherche exploratoire.

3.3.2 L'expérimentation

1- AVANT- APRÈS, SANS GROUPE DE CONTRÔLE

Observation d'un groupe expérimental dans ses comportements avant l'exposition à la variable et après l'exposition à la variable. Mesurer les écarts, analyser et conclure

2- AVANT- APRÈS, AVEC GROUPE DE CONTRÔLE

Observer un groupe expérimental et un groupe de contrôle avant l'exposition à la variable, exposer le groupe expérimental à la variable, observer les deux groupes après l'exposition du groupe expérimental ; mesurer les écarts, analyser et conclure.

3- APRÈS SEULEMENT PAR POST-TESTS ET GROUPE DE CONTRÔLE

Exposer un groupe expérimental à la variable, observer les deux groupes après que le groupe expérimental ait été exposé à la variable ; mesurer les écarts, analyser et conclure

3.3.3 Le sondage

1- Questionnaire

Questionnaire administré par entrevue individuelle

Questionnaire administré par entrevue téléphonique

Questionnaire administré par distribution postale

Questionnaire administré par procédé interactif informatisé

2- Observation

L'Observation directe

L'observation provoquée

L'Observation instrumentale

3.4 Le questionnaire d'entrevue et les grilles de collecte de données

Le questionnaire et les grilles ont été construits afin de combler, dans la mesure du possible, les besoins en matière d'information. Nous avons identifié les inconnus auxquels il fallait trouver réponse afin de pouvoir faire les analyses nécessaires lors des étapes subséquentes. Nous avons sélectionné les méthodes de collecte de données primaire et secondaire selon notre échantillon et nos résultats à atteindre.

3.4.1 Indicateurs

Un indicateur est une variable ayant pour objet de mesurer ou d'apprécier un état ou une évolution. Un indicateur doit être une information simple (facilement compréhensible) qui peut être quantifiée de manière claire, reproductible et rapide et doit synthétiser des phénomènes complexes à différentes échelles

Caractéristiques et critères de sélection d'un indicateur : la qualité des données, les éléments de faisabilité (disponibilité, accès), coût en temps et en argent pour leur acquisition et leur traitement, la pertinence (ça sert à quoi, ça répond à quel objectif, est-ce une période de temps approprié), la simplicité, la possibilité de comparaison.

Les variables que nous avons choisies sont retrouvées dans les tableaux des feuilles de calcul et dans le questionnaire. Ils représentent des éléments comme le nombre d'employés, la dernière année comptable terminée, etc.

3.4.2 Source de données primaires

Notre principale source de données primaires a été l'utilisation du questionnaire d'entrevue. L'entrevue en personne permettait également d'aller chercher d'autres données primaires. Dans la majorité des cas, les OSBL avaient de la documentation pertinente qui permettait également d'amasser de l'information (constitution, politique et règlement, états financiers, rapport annuel).

Le questionnaire fut élaboré en tenant compte de nos objectifs et des données à recueillir pour bâtir les cadres d'analyse. Un schéma d'entrevue à servi de base à l'élaboration du questionnaire afin de s'assurer de couvrir toutes les variables et d'obtenir les documents internes qui sont des sources de données primaires et secondaire pertinentes.

Le schéma d'entrevue comprend deux parties elles même divisées en deux;

- 1) l'impact économique;
 - a) Identifier l'impact économique : Natures des activités des OSBL francophones;
 - b) Mesurer l'impact économique : Quantifier les activités des OSBL francophones;
- 2) Analyse économique (coûts-avantages);
 - c) Identifier et mesurer les coûts;
 - d) Explorer les avantages : Inventaire des accomplissements, activités et résultats des OSBL et première identification d'avantages des OSBL francophones

L'élaboration du questionnaire est aussi basée sur les feuilles de calcul des revenus, dépenses et ressources humaines des OSBL francophones (voir annexes). En effet le questionnaire pose toutes les questions nécessaires pour compléter les feuilles de calcul.

De plus il nous a apparu important que le questionnaire comprenne aussi des questions exploratoires afin de s'assurer de pouvoir cerner adéquatement le sujet et de ne pas manquer des informations pertinentes à l'étude de ce groupe témoin.

Le questionnaire développé et présenté en annexe comporte trois principales parties;

- 1) l'historique de l'organisme et les réalisations passées de l'organisme
- 2) les activités courantes de l'organisme, les clientèles et les résultats
- 3) la comptabilité et les ressources humaines de l'organisme

La feuille de préparation à l'entrevue, également en annexe, résume bien ces trois parties et les documents internes qui sont les principales sources d'information complémentaire aux répondants.

Le questionnaire comporte aussi une introduction standard qui informe les répondants de l'objectif de l'étude, de son mandataire et du temps nécessaire pour compléter le questionnaire. Nous avons également insisté sur le caractère confidentiel du traitement des données recueillies à l'aide du questionnaire.

Finalement le questionnaire facilite le bon déroulement de l'entrevue en planifiant des procédés adéquats (présentation, remerciement) et la façon de prendre des notes (espace prévu dans le questionnaire pour minimiser le temps passé à écrire et maximiser le contact direct avec le répondant).

3.4.3 L'entrevue

Nous avons choisi de faire des entrevues en personne chez les répondants. L'entrevue en personne est stimulante pour les répondants et, par conséquent, elle assure un haut taux de réponse. Elle permet à l'intervieweur de

percevoir des signes non verbaux d'incompréhension, de réticence, de surprise ou de malaise (l'intervieweur peut alors répéter la question, rassurer l'interviewé, démontrer la pertinence de la question ou réaffirmer l'importance de fournir des réponses franches).

Cependant, le coût des entrevues en personne est élevé, en particulier en temps, mais aussi en argent s'il faut se déplacer, organiser les rencontres en respectant les horaires de tous. Les entrevues en personne peuvent aussi amplifier le phénomène de la désirabilité sociale, c'est-à-dire la déformation involontaire du propos du répondant afin de le rendre "acceptable" ou "souhaitable" en regard des conventions sociales ou morales. Particulièrement auprès des OSBL des petites communautés francophones où plusieurs personnes se connaissent.

L'entrevue permet de recueillir le témoignage verbal des répondants des OSBL. Un des éléments à contrôler est la prédisposition du répondant et de l'intervieweur.

Les règles générales à suivre par l'intervieweur durant l'entrevue sont :

- Assurer le répondant que les données seront traitées avec confidentialité;
- Établir un climat de confiance;
- Faire preuve d'assurance (montre que l'on maîtrise les données de base du sujet);
- Lire les questions telles qu'elles sont écrites dans le questionnaire
- Écrire lisiblement
- Ne jamais suggérer des réponses attendues;
- Encourager le répondant à en dire davantage;
- Revenir à une question ultérieurement si le répondant ne s'y sent pas immédiatement prêt;
- Faire référence aux documents existants.

Le schéma d'entrevue est rédigé à l'intention de tous les membres de l'équipe qui pourraient être amenés à mener des entrevues. Son but est de standardiser jusqu'à un certain point la situation d'entrevue. Cette procédure contient les questions qui devront être posées, la façon de commencer et de terminer l'entrevue (paroles et gestes), et des directives advenant des problèmes inattendus ou des réponses inhabituelles (ex. : répéter la question ou répondre aux questions de l'interviewé).

3.5 Pré test

Le pré test permet de valider le questionnaire et le déroulement de l'entrevue et d'en identifier les forces et les faiblesses. Nous avons effectué un pré test auprès de deux OSBL francophones du Yukon avant de poursuivre la collecte des données. En conséquence de notre pré test, nous avons ajouté des questions plus pertinentes et en avons modifié d'autres suites aux observations et commentaires recueillis. Le résultat est un produit amélioré et mieux adapté aux OSBL francophones et surtout aux objectifs de la recherche.

3.6 Validation par le comité directeur

Cette étape donne la chance de valider le schéma d'entrevue et le questionnaire ainsi que d'obtenir la rétroaction du comité directeur. Le rôle d'encadrement des membres du comité directeur est essentiel afin de s'assurer que l'étude est sur la bonne piste et que rien ne manque. Après le pré test, le comité s'est réuni et a revu la démarche afin de s'assurer de répondre aux besoins de l'étude.

3.7 Démarche de la collecte de données

La cueillette des données vise la tenue d'entrevue avec les organismes afin d'obtenir les données nécessaires à remplir le questionnaire et les feuilles de calcul.

Le premier contact a été fait par téléphone ou par courriel. On y inclut une lettre de présentation de l'étude pour expliquer la démarche. L'objectif est d'informer la personne responsable de l'organisme sur l'étude, d'obtenir la participation de l'organisme à l'étude et d'identifier le ou les répondants pour les trois parties de l'entrevue.

Ensuite l'interviewer contacte les répondants identifiés afin de prendre rendez-vous pour l'entrevue. La prise de rendez-vous peut être très longue, car plusieurs OSBL sont débordés de travail, surtout en fin d'année financière. Il ne faut pas se surprendre de voir des répondants reporter à plusieurs reprises leur rendez-vous. Un rendez-vous dans les locaux de l'organisme est plus facile à prendre et permet une plus grande flexibilité dans la cueillette de données (les documents connexes sont à proximité). On envoie une feuille préparatoire précisant les documents à rassembler avant l'entrevue.

L'entrevue administrée à l'aide du questionnaire dure en moyenne une heure.

Ensuite l'interviewer doit établir un processus pour le suivi (qui est responsable de quoi, quand, comment). Le suivi consiste à rassembler les données et documents manquants suite à l'entrevue.

Comme les feuilles de calculs concernent plusieurs chiffres il faut très souvent extraire les données des rapports comptables après l'entrevue pour limiter le temps de l'entrevue et ne pas faire perdre de temps au répondant. Lors de ce travail l'interviewer identifie parfois des données manquantes ou erronées. Il doit alors communiquer avec le répondant pour compléter les données.

Finalement on procède à l'entrée des données dans les feuilles de calculs.

3.8 Entrée et codification des données

Les données comptables doivent être entrées dans les feuilles de calcul du cadre d'analyse. La feuille de calcul 1 concerne les revenus des OSBL francophones. La feuille de calcul 2 compile les dépenses et les données sur les ressources humaines des organismes. Ces données permettent l'analyse des impacts économiques directs et certains coûts ou avantages des OSBL francophones.

Avec la feuille de calcul 3, les données détaillées sur les achats des OSBL francophones peuvent être codifiées selon le « Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) » de Statistique Canada et selon l'endroit où les dépenses ont été faites. Il serait peut-être utile aussi, de classer les données selon le système de « Classification type des biens ». Les données ainsi codifiées pourraient être soumises à des modèles d'impact économique et pourraient servir à calculer les retombées économiques sur différentes industries et sur différentes juridictions.

3.9 Coût de la collecte de données

Les entrevues en personne impliquent des coûts plus élevés que des entrevues téléphoniques ou encore un questionnaire auto administré. Nous avons quand même retenu cette méthode étant donné le petit nombre d'OSBL francophones au Yukon et le caractère exploratoire de l'étude auprès de ce groupe témoin.

Le coût d'une telle collecte de donnée en heure représente en moyenne 5 heures de travail par organisme. Ceci comprend; le premier contact, la prise de rendez-vous, l'entrevue en personne, les déplacements, le suivi après l'entrevue, l'extraction des données des rapports comptables et l'entrée des données dans les feuilles de calcul.

3.10 Quelques recommandations

Si l'on veut améliorer la collecte des données, notamment chez des OSBL qui ont souvent un personnel limité qui se retrouve souvent débordé de travail, il est nécessaire d'y consacrer beaucoup de temps et de ressources. Il est aussi important de s'assurer que la personne répondant à l'entrevue travaille au sein de l'organisme depuis un bon nombre d'années. Afin de diminuer le temps nécessaire pour compléter le questionnaire nous recommandons d'obtenir la documentation avant de faire les entrevues (voir feuille de préparation à l'entrevue en annexe).

Le questionnaire lui-même gagnerait à être amélioré surtout en précisant la question du caractère unique des activités des OSBL à la question 11 ainsi que les questions 12 et 13 qui sont un peu vagues. Finalement il serait pertinent à l'analyse d'ajouter une question sur l'embauche de chômeurs parmi les employés dans la section sur les ressources humaines (question 17).

Finalement le questionnaire peut également être allégé des questions exploratoires qui ne sont plus pertinentes aux communautés francophones de l'Ouest et du Nord une fois les cadres d'analyses développés.

4 Cadre d'analyse pour l'impact économique

4.1 Introduction à l'impact économique

L'analyse d'impact économique ou de retombées économiques tente de calculer les effets d'une dépense ou d'un investissement. Les effets comprennent les effets directs, indirects (ou en amont) et induits (ou en aval). Parfois, les effets « accessoires » sont aussi identifiés sans toutefois être calculés.

Les effets directs calculés comprennent la valeur ajoutée ou la contribution directe au PIB, l'emploi par les organismes en question, les exportations et l'importation, l'emploi direct ainsi que la masse salariale, et les impôts ou rentrées fiscales payés directement par les organismes en question et leurs employés. Le calcul des effets directs se fait en se servant de données sur les dépenses totales, sur la masse salariale et sur l'emploi obtenues des organismes.

Les effets indirects sont le résultat des achats auprès des autres entreprises par les organismes à l'étude. Encore une fois, l'on peut calculer la valeur ajoutée, l'emploi et la masse salariale, etc. Mais l'analyse des effets en amont est plus compliquée, car les entreprises qui vendent aux organismes achètent à leur tour des biens et services à d'autres entreprises, et ainsi de suite. Cette analyse peut se faire soit en se servant de modèles économiques ou bien en faisant une analyse détaillée des achats. L'utilisation de modèles permet de chiffrer directement les effets. Les modèles économiques ont déjà établi des ratios de dépenses. Par exemple, une injection de X \$ dans un secteur d'activité résulte en Y \$ de dépenses dans un autre secteur d'activité. Étant donné le caractère hétérogène des OSBL francophones, les dépenses devraient se classer dans plusieurs industries. Par exemple, l'Association franco-yukonnaise, OSBL porte-parole au Yukon, se classe dans l'industrie 8133 « Organismes d'action sociale » tandis que la garderie francophone est dans l'industrie 6244 « Services de garderie ». Ces deux industries ont des genres de dépenses bien différents. L'étude actuelle tente de calculer ces ratios propres aux OSBL francophones plutôt que de se servir de ceux qui sont déjà compris dans les modèles économiques disponibles.

Les effets induits résultent des dépenses des employés des organismes. Ils peuvent aussi comprendre certains autres effets, par exemple, l'augmentation des dépenses touristiques, la création de nouvelles entreprises ou de nouveaux emplois qui n'auraient pas lieu sans la présence des organismes. Il y a deux manières de calculer les effets induits : en se servant de modèles de l'économie ou bien en se servant de multiplicateurs qui ont été calculés à partir de modèles. Effectivement, les effets induits ne sont que rarement calculés séparément. En général, les modèles économiques calculent l'effet global ou total. Ils incluent les effets directs, indirects et induits plutôt que seulement les effets induits.

Les effets « accessoires » sont des effets dont les modèles économiques ne tiennent généralement pas compte. Par exemple, l'établissement d'une grande entreprise dans une région nécessitera peut-être la construction de nouvelles écoles, des dépenses pour accroître la capacité de l'infrastructure municipale et les services de santé. Ces effets ne seront pas capturés par les modèles, qui sont basés sur les rapports intersectoriels entre les entreprises et tentent de calculer l'effet des dépenses, plutôt que l'effet des organismes. Pour les OSBL, dépendamment de leurs champs d'activité, il pourrait y avoir plusieurs genres d'effets accessoires.

4.2 Revue des modèles d'impact économique existants

L'objectif de la présente section est d'identifier les différents modèles qui pourraient être employés et de les évaluer en fonction de leur coût et de certains critères d'utilité qui seront élaborés au cours de l'étude.

En général, les impacts ou retombées économiques se calculent en se servant de modèles statistiques de l'économie qui spécifient les relations entre différents secteurs. Ces modèles permettent de calculer les effets indirects et induits. La manière dont ces modèles fonctionnent est la suivante. Un « cas de base » est établi. Ce « cas de base » exclurait les dépenses relatives aux OSBL francophones. Puis, l'on ajoute les dépenses ou injections au modèle et l'on compare les résultats avec le cas de base. La différence dans les variables qui nous intéressent (PIB, emploi, masse salariale, exportations, rentrées fiscales) est l'impact économique global. Alternativement, le cas de base pourrait comprendre les dépenses des OSBL, et le cas alternatif les soustraire.

4.2.1 Inventaire des modèles d'impact économique existants

Plusieurs modèles sont potentiellement disponibles. Nous en retenons trois comme étant aptes à servir à l'analyse des retombées des OSBL francophones. Les trois modèles retenus sont : le Modèle interprovincial d'entrées-sorties Statistique Canada, le modèle « Regional Impact Model » de la société Informetrica Limited et un petit modèle pour évaluer les impacts économiques au niveau régional ou municipal le « Local Area Impact Model » qui a aussi été élaboré par Informetrica Limited. Ce dernier sera traduit dans le cadre de cette étude et mis à la disposition des OSBL désirant faire ce genre d'analyse.

En plus des trois modèles retenus pour ce travail, d'autres modèles sont disponibles. Mais ces modèles ne sont pas appropriés au genre d'analyse détaillée dont on a besoin. En particulier, le « Conference Board of Canada » possède un modèle de prévisions économiques provinciales. Mais ce modèle ne va pas dans assez de détails sectoriels pour être utile au genre d'analyse envisagée par la présente étude. Les bureaux de la statistique de certains gouvernements provinciaux (dont le Québec) détiennent quelquefois des modèles de leur économie, mais ces modèles ne sont pas habituellement disponibles pour des études qui ne sont pas commanditées par les mêmes gouvernements. Il existe aussi des modèles qui ont été développés pour des secteurs particuliers, comme pour les parcs nationaux.

Finalement, les retombées peuvent être calculées de façon plus simpliste en se servant de multiplicateurs de dépenses. Il s'agit de trouver des multiplicateurs valables. Dans le passé, Statistique Canada publiait les multiplicateurs nécessaires à ce genre d'étude, mais ils ne sont plus disponibles à cause, selon Statistique Canada, des abus qui ont eu lieu. Les multiplicateurs sont calculés en général par des modèles de plus grande envergure. Maintenant, il n'y a que des multiplicateurs créés au pif ou d'autres périmés provenant de Statistique Canada.

4.2.2 Forces et faiblesses des modèles existants

Le Modèle interprovincial d'entrées-sorties de Statistique Canada est facilement disponible et très détaillé. Pour s'en servir, il ne s'agit que de contacter la Division des entrées-sorties de Statistique Canada pour leur fournir les spécifications des données et de ce que l'on veut faire. Le coût est relativement modeste, entre 1 000\$ et 2 000\$ dépendant de la complexité du travail. En moyenne, chaque passe du modèle coûte 700\$ et il faut deux passes, une pour le cas de base et l'autre pour le cas à analyser. Le seul défaut du modèle de Statistique Canada est qu'il ne permet pas de calculer les effets induits ou globaux.

Le modèle « Regional Impact Model » de la société Informetrica Limited est aussi détaillé que le modèle de Statistique Canada, à une différence près. En effet, les trois territoires ne sont pas séparés dans le modèle de base. Pour analyser les effets sur un territoire en particulier, Informetrica peut dégager les résultats. Le problème est que l'utilisation du modèle est coûteuse, à peu près 10 000\$. D'autre part, Informetrica fournit beaucoup plus que les résultats du modèle.

Les deux modèles précédents permettent de faire l'analyse au niveau provincial ou territorial. Pour faire l'analyse au niveau local ou régional, il faut un autre genre de modèle. Les données statistiques économiques telles que

PIB, etc., ne sont disponibles qu'au niveau provincial et parfois pour les grandes villes. Assez souvent, les impacts régionaux sont calculés de façon sommaire avec des multiplicateurs d'origines douteuses.

Le « Local Area Impact Model » d'Informetrica Limited a été élaboré pour remédier à la carence de modèles régionaux. Il a le grand avantage d'être gratuit. Mais il nécessite l'estimation de données économiques de base pour la région en question. Ce modèle a été traduit dans le cadre du présent travail.

4.3 Cadre d'analyse d'impact économique pour les OSBL francophones

Cette section présente la marche à suivre pour compléter une analyse d'impact économique d'OSBL francophones.

4.3.1 Calcul des impacts directs

Le calcul des impacts directs peut se faire à partir des données obtenues par le questionnaire et par des statistiques disponibles sur la province ou territoire et la région quand on veut une analyse au niveau régional. En général, l'on mesure les impacts sur le PIB, l'emploi, les revenus, et les rentrées fiscales. On peut aussi calculer les effets sur les exportations et les importations ainsi que d'autres variables économiques.

Si tous les OSBL du territoire ou province n'ont été interviewés, il faut au préalable faire une pondération des résultats du questionnaire.

Au niveau provincial, il faut obtenir les statistiques sur le PIB total et par industrie, l'emploi, les revenus des particuliers, la fiscalité, et les marchés extérieurs. Toutes ces données peuvent facilement être obtenues de Statistique Canada.

Obtenir certaines statistiques au niveau régional peut s'avérer plus difficile. Il faut en effet consulter plusieurs sources pour obtenir les données requises. Le recensement quinquennal fournit beaucoup d'information sur les revenus et l'emploi pour presque n'importe laquelle entité géographique au Canada (<http://www12.statcan.ca/francais/census01/home/Index.cfm>). Mais ces statistiques ne sont disponibles que pour les années de recensement. Une autre source de données est l'Agence de revenus du Canada qui publie des statistiques sur les déclarations d'impôt sur le revenu des particuliers pour toutes les municipalités du Canada (<http://www.cra-arc.gc.ca/tax/individuals/stats/menu-f.html>).

L'apport direct au PIB consiste en la « valeur ajoutée » qui consiste de la différence entre le revenu d'une organisation et le coût des marchandises ou services qu'elle achète auprès d'autres entreprises. La valeur ajoutée inclut normalement les salaires, l'intérêt, le loyer, et le bénéfice (pour les sociétés) et représente ce que chaque secteur d'activité ou entreprise ajoute, par lui-même, à l'économie. La valeur ajoutée est une mesure de la production nette due à une entreprise, organisme ou secteur, c'est-à-dire de la production brute moins les achats de facteurs de production qui ont été intégrés à la valeur du produit. Ce concept permet d'éviter les doubles comptes de la production de biens puisque les biens que chaque établissement a achetés à d'autres établissements sont déjà déduits de la propre production de celui-ci.

Le calcul de la valeur ajoutée est relativement simple. Il suffit de soustraire les achats des revenus, données qui sont habituellement disponibles sur les états financiers. L'on peut comparer cette valeur ajoutée au PIB de la frontière géographique en question, mais ceci ne tient pas compte de l'effet des achats dans la région, province ou territoire.

La quantité d'emplois ainsi que la masse salariale s'obtiennent directement du questionnaire et peuvent être comparées avec les statistiques de la région, territoire ou province.

Le calcul des rentrées fiscales a deux volets : l'impôt sur le revenu et la taxe de vente et la TPS. Pour calculer l'effet sur l'impôt, il faut obtenir le taux moyen d'imposition, et de le multiplier par la masse salariale. Le taux d'impôt moyen peut être calculé à partir des données de l'Agence de revenu. Pour la TPS et la taxe de vente, il s'agit de multiplier les achats par le pourcentage approprié.

Le montant des importations directes provient soit du questionnaire où l'on pose la question, sur quels pourcentages des achats a été faits à l'extérieur de la région ou de la province/territoire, ou de l'analyse détaillée des achats. De même pour les exportations : on pose la question sur le montant ou le pourcentage des revenus qui proviennent de l'extérieur.

4.3.2 Calcul des impacts indirects

La manière la plus facile de calculer les effets indirects est de se servir d'un modèle. En effet, les modèles calculent les effets indirects automatiquement.

Il y a aussi d'autres méthodes qui pourraient être utilisées. Or, ces méthodes ne font que calculer l'apport indirect au PIB. Calculer les effets indirects sur l'emploi et les autres variables est beaucoup plus difficile.

Une méthode simple et économique est de soustraire le montant acheté à l'extérieur (c.-à-d. importations) du total des achats. Ceci donne une idée brute de l'impact indirect. Pour l'étude sur les OSBL du Yukon, nous avons fait une analyse détaillée des achats qui permettent de déterminer non seulement dans quelles industries les achats ont été faits, mais aussi dans quelles régions. Ce genre d'analyse peut être reproduit dans d'autres juridictions. Si l'on n'a pas les moyens de faire l'analyse détaillée, l'on peut se servir des ratios calculés pour le Yukon et les appliquer aux dépenses totales des OSBL des autres provinces et territoires.

Statistique Canada publie les multiplicateurs pour calculer les effets indirects. Ces multiplicateurs proviennent du modèle entrées-sorties. A l'aide de ces multiplicateurs, l'on peut calculer les effets non seulement sur le PIB, mais aussi sur l'emploi, les salaires et bénéfices des entreprises, les exportations et les importations, sans avoir besoin de se servir du modèle d'entrées-sorties au complet. Ces multiplicateurs sont disponibles pour un grand nombre d'industries.

4.3.3 Calcul des impacts globaux ou induits

Les impacts globaux se calculent soit en se servant de multiplicateurs obtenus à partir de modèles ou bien en se servant des modèles. Le modèle de Statistique Canada ne calcule plus les effets globaux, et nous n'avons pas trouvé de multiplicateurs qui ne sont pas sujets à être contestés. Donc, actuellement, la seule manière de chiffrer les impacts globaux est de se servir des modèles d'Inforemetrics Limited ou bien de se servir de multiplicateurs obtenus quelque part.

4.3.4 Dépenses accessoires

Les effets accessoires dépendent sur quel genre de projet ou dépenses l'analyse porte. Dans le cas d'OSBL, il y a beaucoup de variété dans les champs d'intervention. Tant au niveau provincial que local, les OSBL francophones peuvent attirer des fonds du fédéral qui ne seraient pas disponibles sans les revendications des OSBL. Si ces fonds vont directement au OSBL concernés, ils sont déjà compris dans l'analyse d'impact. Mais assez souvent, ces fonds sont dirigés aux gouvernements provinciaux ou territoriaux ou aux municipalités, qui ensuite offrent des services en français ou aux francophones.

Il arrive que la présence d'une communauté francophone permette d'assurer que certains événements de nature pan-canadienne puissent avoir lieu dans la communauté. Ainsi, l'appui des OSBL francophones a été essentiel à la demande de Whitehorse d'être l'hôte des Jeux d'hiver du Canada de 2007.

4.3.5 Autres considérations : Impacts dans le passé ou prévus

Il faut souligner que l'analyse d'impact économique n'est que pour une année donnée, et les impacts peuvent facilement varier considérablement d'une année à l'autre. En particulier, les dépenses en immobilisations sont sujettes à de fortes fluctuations. Donc, par exemple, si on choisit une année où la communauté francophone a construit une école ou un centre communautaire, les impacts seront plus grands que dans d'autres années où on n'a rien construit. En présentant les résultats d'une analyse d'impact économique, l'on doit aussi noter les divergences entre l'année pour laquelle on fait l'analyse et les autres années, surtout pour les dépenses en capital.

4.4 Impact économique des OSBL francophone du Yukon

Les données obtenues permettent de calculer les impacts directs des organismes sur le Produit intérieur brut (PIB), l'emploi, les exportations, et les rentrées fiscales. Les données sur les achats servent à calculer une partie des retombées indirectes sur différents secteurs et sur différents territoires et provinces.

L'analyse des données comprend une évaluation des effets économiques directs des OSBL, y compris l'emploi, la valeur ajoutée et le PIB, les effets sur les exportations et les importations et les rentrées fiscales.

Nous séparons l'effet des OSBL parapublics (école et commission scolaire) des autres OSBL communautaires. Le Ministère de l'éducation du Yukon estime qu'il dépense près de 9 millions de \$ pour l'enseignement en français. Ce montant comprend non seulement l'enseignement du français langue première, mais aussi le français langue seconde et les programmes d'immersion. Les dépenses pour l'école et la commission scolaire francophone seuls montent à 1,75 millions \$.

On peut argumenter que l'école existe à cause des revendications et pressions de certains OSBL francophones. Mais, une partie de ce montant aurait été dépensé même si l'école française n'existait pas. En effet, le gouvernement doit pourvoir aux besoins éducationnels de tous les enfants. L'important dans l'optique d'impact économique est les dépenses additionnelles que fait le gouvernement pour fournir l'éducation en français. En plus, la contribution du fédéral destiné à l'enseignement en français représente une injection dans l'économie yukonnaise qui n'aurait pas eu lieu sans les efforts des OSBL francophones et francophiles. Donc, c'est le montant à retenir pour l'impact économique. Au lieu de nous servir du montant total des dépenses, nous prenons le montant des contributions fédérales et nous appliquons les ratios appropriés pour chiffrer les impacts. Le ratio dont nous nous servons est de 12,8% ce qui représente le pourcentage de la contribution fédérale aux dépenses en éducation en français du gouvernement du Yukon.

4.4.1 Impacts directs des OSBL francophones du Yukon

Le tableau suivant présente les impacts directs des OSBL francophones sur l'économie du Yukon. Les OSBL représentent une injection de 1,5 millions \$ dans l'économie du Yukon. Par rapport au PIB, ceci représente 0,15% de l'économie, montant assez petit. La valeur ajoutée est la contribution directe au PIB des OSBL, mais la contribution totale comprend aussi les achats faits au Yukon ainsi que les effets multiplicateurs.

Les OSBL communautaires emploient 54 personnes avec une masse salariale de 1,2 millions \$. Les importations sont peu importantes par rapport aux dépenses totales. Les OSBL francophones font 93,3% de leurs achats de biens et services au Yukon. Ce pourcentage est moins élevé pour le parapublic, qui doit acheter des fournitures scolaires à l'extérieur du territoire.

Le montant des subventions fédérales est à noter. Le montant de 3,4 millions \$ est considérable et représente une contribution importante à l'économie du Yukon. Ce montant comprend les subventions obtenues directement par

les OSBL, ainsi que les transferts au gouvernement du Yukon pour le Bureau des Services en français et pour l'éducation en français.

	OSBL Communautaires	Parapublic (éducation)	Impact direct total
Dépenses totales	2 443 094 \$	222 605 \$	2 665 699 \$
PIB (Valeur ajoutée)	1 244 611 \$	163 999 \$	1 408 610 \$
Emploi			
Temps plein	25	2,3	27
Temps partiel	29	0,5	30
Emploi total	54	2,8	57
Personnes-années d'emploi	27	2,6	28
Masse salariale	1 244 611 \$	163 999 \$	1 408 610 \$
Rentrées fiscales			
Impôt sur le revenu	311 153 \$	41 000 \$	352 152 \$
Fédéral	214 588 \$	28 276 \$	242 864 \$
Territorial	96 565 \$	12 724 \$	109 289 \$
TPS	83 894 \$	96 000 \$	179 894 \$
Total	395 047 \$	137 000 \$	532 046 \$
Commerce Extérieur			
Importations	126 817 \$	51 291 \$	178 108 \$
Exportations			
Contributions du fédéral	2 244 559 \$	1 150 000 \$	3 394 559 \$
Autres	50 953 \$	0 \$	50 953 \$

4.4.2 Impacts indirects des OSBL francophones du Yukon – achats auprès d'autres industries

Les données détaillées sur les achats des OSBL nous ont permis de calculer les pourcentages des dépenses dans chaque industrie. Le tableau suivant présente ces résultats pour les OSBL francophones au Yukon.

La différence entre les achats du secteur para-public (c'est à dire de l'éducation) et des autres genres d'OSBL se dégage très nettement et nous présentons les résultats séparément. Notamment, les OSBL non-éducationnels ont beaucoup dépensé en immobilisation informatique, sur les organismes d'action sociale, en loyer aux bailleurs de biens immobiliers et en publicité et services connexes, tandis que le secteur éducationnel dépense surtout sur les services d'entretien de bâtiments, l'électricité et le transport des écoliers par autobus.

Initialement, nous avons prévu d'appliquer ces pourcentages ou ratios aux dépenses des OSBL obtenues des états financiers pour obtenir les dépenses dans chaque industrie pour les OSBL des autres provinces et territoires. Mais il est devenu évident que les OSBL du Yukon ne sont pas nécessairement représentatifs de ce qu'il peut se passer ailleurs. Par exemple, les pourcentages cueillis au Yukon pourraient donner l'impression que les OSBL achètent beaucoup d'équipement informatique. Mais le gros pourcentage de dépenses affectées à l'informatique est le résultat d'un projet spécial qui a créé un centre multimédia, dépenses qui ne se répéteront pas dans les années suivantes.

En conclusion, l'exercice d'obtenir des données détaillées sur les achats des OSBL ne s'est pas avéré aussi utile qu'on avait prévu au début. Ce genre d'analyse fonctionné dans d'autres d'études, mais le caractère hétérogène des OSBL francophones ne permet pas de dégager des conclusions générales pouvant s'appliquer à d'autres régions où les organismes sont différents. Ce genre d'analyse est aussi très coûteux et demande beaucoup de temps. L'analyse des achats permet d'obtenir des données précises, mais les modèles d'entrées-sorties peuvent aussi le faire, toutefois de façon moins précise.

Code SCIAN	Industrie	OSBL	Éducation
3341	Fabrication de matériel informatique et périphérique	17.9%	0.0%
8133	Organismes d'action sociale	14.0%	0.4%
5311	Bailleurs de biens immobiliers	13.3%	3.0%
5418	Publicité et services connexes	10.1%	1.5%
4532	Magasins de fournitures de bureau, de papeterie et de cadeaux	4.6%	2.7%
4811	Transport aérien régulier	4.5%	2.4%
5111	Éditeurs de journaux, de périodiques, de livres et de bases de données	3.6%	4.2%
5617	Services relatifs aux bâtiments et aux logements	3.3%	23.5%
7211	Hébergement des voyageurs	3.0%	2.4%
6244	Services de garderie	2.8%	2.3%
4173	Grossistes-distributeurs d'ordinateurs et de matériel de communication	2.6%	0.0%
5241	Sociétés d'assurance	1.8%	0.2%
4451	Épiceries	1.8%	0.0%
5133	Télécommunications	1.6%	1.9%
3231	Impression et activités connexes de soutien	1.6%	0.1%
2211	Production, transport et distribution d'électricité	1.5%	20.8%
7221	Restaurants à service complet	1.5%	1.2%
9139	Autres services des administrations publiques locales, municipales et régionales	1.4%	0.0%
4859	Autres services de transport en commun et de transport terrestre de voyageurs	1.2%	0.0%
4121	Grossistes-distributeurs de produits pétroliers	0.9%	0.0%
5412	Services de comptabilité, de préparation des déclarations de revenus, de tenue de livres et de paye	0.9%	0.8%
5221	Intermédiation financière par le biais de dépôts	0.8%	0.2%
6114	Écoles de commerce et de formation en informatique et en gestion	0.5%	3.2%
4842	Transport par camion de marchandises spéciales	0.0%	3.9%
4854	Transport scolaire et transport d'employés par autobus	0.0%	19.6%
6113	Universités	0.0%	1.0%
	Autres industries	4.8%	4.7%
	Grand Total	100.0%	100.0%

Le tableau ci-haut ne comprend seulement que les industries qui représentent plus de 1 pour cent des achats des OSBL. Les autres industries auxquelles les OSBL francophones du Yukon ont fait appel de façon minime comprennent :

- 7111 Compagnies d'arts d'interprétation
- 5322 Location de biens de consommation
- 7115 Artistes, auteurs et interprètes indépendants
- 1119 Autres cultures agricoles
- 9119 Autres services de l'administration publique fédérale
- 4922 Services locaux de messagers et de livraison
- 5419 Autres services professionnels, scientifiques et techniques
- 5142 Services de traitement des données
- 5415 Conception de systèmes informatiques et services connexes
- 5411 Services juridiques
- 4442 Magasins de matériel et fournitures pour le jardinage et l'entretien des pelouses
- 4521 Grands magasins
- 8131 Organismes religieux
- 9129 Autres services des administrations publiques provinciales et territoriales

7222	Établissements de restauration à service restreint
4431	Magasins d'appareils électroniques et ménagers
4441	Marchands de matériaux et fournitures de construction
4531	Fleuristes
8132	Fondations et organismes de charité
5141	Services d'information
8112	Réparation et entretien de matériel électronique et de matériel de précision
4539	Autres magasins de détail divers
2312	Construction de bâtiments
4529	Magasins d'autres fournitures de tout genre
5616	Services d'enquêtes et de sécurité

4.5 Conclusions et recommandations pour l'analyse d'impact économique

L'analyse d'impact économique a comme point de départ que les OSBL dépensent de l'argent et que ces dépenses ont un effet sur l'économie régionale et provinciale/territoriale. Le calcul des effets directs sur le PIB, l'emploi, les rentrées fiscales et le commerce extérieur est assez simple. Des données provenant de questionnaires sur les dépenses, les revenus et l'emploi permettent de les calculer.

Plusieurs modèles existent pour élaborer cette analyse des effets directs aux effets indirects et induits, tant au niveau provincial/territorial qu'au niveau régional/municipal. Nous préconisons l'utilisation de deux modèles pour l'analyse au niveau provincial ou territorial : soit le modèle interprovincial d'entrées sorties de Statistique Canada ou bien le modèle « Regional Impact Model » de la société Informetrica Limited. L'avantage du modèle de Statistique Canada est qu'il est peu coûteux, mais il ne permet pas de calculer les impacts induits. Le modèle d'Informetrica est plus complet, mais coûte beaucoup plus.

Pour les impacts au niveau régional ou municipal, nous avons traduit le modèle « Local Area Impact Model » dans le cadre du présent travail. Ce modèle peut être utilisé gratuitement.

Les données démontrent que les OSBL par eux-mêmes dépensent peu et n'ont qu'un effet minime sur l'économie, du moins selon les données du Yukon. Ceci n'est pas surprenant étant donné que l'ensemble de tous les OSBL ne représente qu'une petite part de l'économie. En prenant seulement les OSBL minoritaires, l'effet sera encore plus petit.

Pour avoir une meilleure idée des effets économiques, il faut élargir le champ d'analyse. Les OSBL, ont un effet qui dépasse la simple analyse de leurs dépenses. En revendiquant les droits des francophones et en s'assurant que les services en français soient offerts, les OSBL francophones attirent une injection de fonds et subventions du gouvernement fédéral. Ces subventions vont parfois directement aux OSBL eux-mêmes, mais le gros semble aller aux gouvernements provinciaux et territoriaux pour offrir les services en français. Les fonds du fédéral représentent un apport à l'économie qui n'est pas négligeable, mais le gros de ces dépenses est fait par les gouvernements et non pas directement par les OSBL francophones.

En conclusion, le cadre d'analyse devrait comprendre non seulement les dépenses directes des OSBL, mais les dépenses sur les services en français en général.

En plus, il ne faut pas oublier les effets « accessoires », où les OSBL peuvent avoir des effets sur l'économie qui débordent le simple calcul de l'effet des dépenses. Ces effets peuvent comprendre la construction d'écoles ou d'autre infrastructure ou la tenue d'évènements pan canadiens.

5 Cadre d'analyse pour l'évaluation économique

L'élaboration du cadre d'analyse pour une évaluation économique comprend une explication du genre d'analyse, une revue d'analyses similaires, l'identification des coûts et des avantages des OSBL francophones, et la recommandation de méthodes qui permettent de les mesurer dans la mesure du possible.

5.1 Introduction à l'évaluation économique

Quelle que soit sa propre conviction quant au rôle que le marché doit jouer comme allocateur des ressources dans la société, avec en corollaire le rôle que l'État doit jouer, il ne faut pas oublier que le marché est une construction sociale. C'est un outil au service de la société pour atteindre des objectifs fixés par cette société. (Réveret et Webster, 1997).

Toute dépense a des retombées positives. Dans l'optique de l'analyse d'impact économique, les dépenses des OSBL francophones ont les mêmes effets que n'importe quel autre genre de dépense. Par exemple, les dépenses reliées au nettoyage après un désastre écologique créeraient des emplois et auraient des effets directs, indirects et induits semblables à d'autres dépenses qui ont clairement une valeur sociale positive. Pour remédier à cette déficience, il existe un autre cadre d'analyse : l'évaluation économique, qu'on appelle aussi l'analyse coûts-avantages.

L'évaluation économique provient de la perspective microéconomique et permet de déterminer, parmi différentes dépenses, laquelle offre le plus d'avantages à la société. Elle permet souvent d'établir si un projet ou un programme vaut la peine et si l'argent des contribuables devrait être utilisé pour le subventionner. L'argumentaire étant que les gouvernements devraient ne financer que des projets ou activités dont les avantages sociaux sont plus grands que leurs coûts pour la société.

L'évaluation économique cherche à exprimer en une seule mesure tous les coûts et avantages privés et sociaux d'un projet ou programme. Cette mesure est le gain net pour la société donné en dollar ou par un ratio représentant le coût par dollar d'avantage. L'analyse coûts-avantages détermine la valeur des effets nets pour la société avec un projet ou programme comparé à la situation sans le projet ou programme.

5.1.1 Les coûts

Dans l'optique de l'analyse coûts-avantages, les dépenses et les investissements privés et publics sont un coût pour la société parce qu'elles représentent l'utilisation de ressources qui pourraient être appliquées à des fins différentes. Les coûts d'exploitation récurrents et les coûts imposés à ceux qui ne bénéficient pas du projet ou du programme sont aussi considérés dans l'évaluation économique. Dans les programmes destinés à la formation des adultes, il faut tenir compte que le manque à gagner des étudiants ou clients doit être considéré comme coût puisque ça représente une perte de production pour la société.

En général, les coûts sont faciles à déterminer, à moins qu'il y ait des coûts cachés ou « externalités négatives » tels que la pollution, la diminution de la valeur de propriétés, etc. Dans le cas des OSBL, il est fort peu probable que ce genre de coût existe.

5.1.2 Les avantages

L'identification des avantages est plus difficile. Il s'agit d'identifier les avantages que la société, soit au niveau du territoire/province ou du Canada, retire de la présence d'OSBL francophones. Plusieurs techniques existent pour évaluer les effets positifs. La plupart proviennent du domaine de l'analyse environnementale.

Parmi les avantages on peut distinguer 4 principales catégories d'avantages;

- l'augmentation du capital humain représenté par la croissance des revenus de ceux qui participent aux programmes de formation et d'entrepreneuriat, ainsi que les effets de l'éducation primaire et secondaire sur les revenus.
- les valeurs d'usage qui représentent dans notre cas ce que les utilisateurs des services des OSBL sont prêts à payer (et non nécessairement ce qu'ils paient);
- les valeurs de non-usage telles que les valeurs d'existence, de legs et d'option;
- les avantages économiques « indirects », c'est-à-dire les externalités positives telles que les retombées économiques, la valeur éducative, etc.

5.1.2.1 Le capital humain

Par capital humain, les économistes entendent la formation et les compétences de la main d'oeuvre. L'éducation et la formation augmentent le capital humain, la productivité de l'économie et les revenus des individus. Les effets sur le capital humain sont à long terme et doivent être calculés en utilisant des valeurs actualisées.

5.1.2.2 Les valeurs d'usage

La valeur d'usage est souvent mesurée à l'aide du concept du surplus du consommateur ou de la disposition à payer pour les biens ou services. Par exemple, la disposition à payer est le montant que les gens seraient prêts à payer, en plus de ce qu'ils ont déboursé, pour continuer de se livrer à des activités reliées aux OSBL francophones. La valeur d'usage correspond à la somme des avantages économiques tirés de ces activités par les participants. On le mesure en additionnant les dépenses réelles engagées dans les activités reliées aux OSBL. Ces dépenses réelles comprennent non seulement les dépenses qui sont payées directement par les participants, mais aussi les montants que les participants seraient prêts à payer. Plusieurs techniques existent pour calculer ces montants, y compris la valeur contingente, la valeur du temps que les participants mettent à l'activité, etc.

5.1.2.3 Les valeurs de non-usage

Les valeurs de non-usage sont les montants que les individus seraient prêts à payer en impôts ou en donation pour s'assurer de l'existence des programmes ou des services ou des effets des OSBL, même s'ils n'en profitent pas directement. On reconnaît trois genres de valeurs de non-usage : les valeurs d'existence, de legs et d'option.

5.1.2.4 Les avantages indirects ou externalités positives

Un avantage indirect ou une externalité positive est un effet secondaire et non nécessairement intentionnel résultant d'une activité de production ou de consommation qui affecte une tierce partie. Cet effet peut être positif ou négatif et il implique une variation du bien-être de cette tierce partie. L'analyse économique vise à évaluer monétairement cette variation. Seuls les effets positifs sont des avantages indirects, les effets négatifs sont des externalités négatives et sont comptabilisés comme des coûts tels que mentionnés plus haut.

Les avantages indirects incluent les avantages économiques sur les économies nationales et provinciales-territoriales qui résultent des dépenses faites, par les participants aux activités reliées aux OSBL francophones. Évaluée à partir des résultats des analyses d'entrées-sorties effectuées par Statistique Canada, l'importance de ces impacts est révélée par divers indicateurs comme la production brute des entreprises, les revenus gouvernementaux tirés des taxes et impôts divers, le nombre d'emplois maintenus et le revenu personnel et les importations.

Au niveau provincial, l'injection de fonds fédéraux supplémentaires dans les économies provinciales et territoriales ou encore régionales est un avantage, même si elles ne comptent pas au niveau canadien. En contre partie, il existe des effets cumulatifs, attribuables à l'ensemble des OSBL francophones, au niveau du pays entier qui ne sont pas comptabilisés pour les provinces ou territoires. La valeur du maintien de l'unité nationale en est l'exemple le plus concret dans cette étude.

Il existe un écart entre l'ensemble des impacts économiques établis pour le Canada et la somme des impacts provinciaux-territoriaux, en raison du fait d'une part que Statistique Canada utilise un modèle d'entrées-sorties différent pour l'établissement des statistiques nationales par rapport aux statistiques provinciales-territoriales et du fait d'autre part que la somme des revenus gouvernementaux tirés des taxes et impôts divers comprend les taxes et impôts fédéraux et provinciaux-territoriaux.

Les autres avantages indirects auxquels on peut penser pour cette étude concernent la valeur de la variation du bilinguisme ou de l'épanouissement des minorités francophones attribuables aux OSBL francophones. Dans certains secteurs on pourrait s'intéresser à la contribution des OSBL à la variation de l'éducation, de l'industrie culturelle, de l'industrie touristique ou de l'industrie de la langue, entre autres. Ces avantages indirects sont probablement plus difficiles à mesurer en argent, mais il est important de les identifier et d'en qualifier les effets. Il sera parfois possible d'estimer les ordres de grandeur monétaires de ces avantages intangibles.

5.1.3 L'actualisation des valeurs

L'analyse coûts-avantages donne aussi une perspective à long terme : en employant des techniques financières d'actualisation, l'on peut évaluer les effets à long terme de certaines dépenses. En effet, les coûts et avantages d'un projet ou programme sont normalement répartis sur plusieurs années, parfois même sur des décennies. Bien souvent la majeure partie des coûts est encourue dans l'immédiat alors que les avantages se feront ressentir sur une longue période, surtout dans les programmes de formation et dans l'éducation.

Il est possible de comparer les effets qui se produisent sur le champ avec ceux qui se manifestent plus tard. Pour se faire, on utilise une méthode qui permet de traduire les sommes futures en valeurs actuelles. Comme l'argent peut produire de l'intérêt, on comprend qu'un dollar maintenant vaut plus qu'un dollar plus tard. En pratique, le calcul des valeurs actualisées est simple grâce aux tables de valeurs actualisées. Dans cette étude on utilise un taux d'actualisation équivalent au taux courant de rendement des obligations à long terme du gouvernement du Canada. Ce taux d'actualisation se situe dans la plage recommandée par le Conseil du Trésor du Canada. Une fois tous les avantages et coûts exprimés en valeurs actualisées, il est facile de faire des comparaisons objectives.

5.2 Revue d'études pertinentes

Cette partie identifie des études similaires ou documents pertinents à l'évaluation économique des OSBL francophones. On peut alors en retenir des approches qui pourraient être employés pour notre sujet d'étude. Il existe plusieurs méthodes d'évaluation économique. Dépendamment de la nature de l'organisme ou du projet, différentes approches pour chiffrer les coûts et les avantages sont utilisées. Parmi les genres d'études, on peut distinguer les études traitant de :

- La construction d'infrastructures de transports telles que routes et ponts
- Les impacts environnementaux
- L'éducation et la formation
- Les institutions et programmes culturels et patrimoniaux
- Les programmes et services de santé

Étant donné la nature hétérogène des OSBL francophones, il est nécessaire de s'inspirer des techniques utilisées dans plusieurs de ces genres d'études. Différents types d'OSBL nécessiteront des méthodes différentes. Il n'existe donc pas une seule méthodologie qui pourrait s'appliquer à tous les organismes.

Après une recherche documentaire, nous avons retenu, pour leur pertinence, 2 guides et 4 études. Il s'agit de : *Analyse coûts-avantages : un guide pratique*, de Gilles Gauthier; *L'impact économique des universités montréalaises*, de Fernand Martin; *Une méthode d'évaluation économique des musées*, aussi de Fernand Martin; *Determining the value of cultural goods*, de David Throsby; *l'importance de la nature pour les Canadiens : Les*

avantages économiques des activités reliées à la nature, de Statistique Canada et finalement *l'évaluation économique des politiques et projets environnementaux : Un guide pratique*, par l'OCDE et la Banque mondiale.

5.2.1 Inventaire d'études pertinentes

Le guide pratique de Gauthier sur *L'Analyse coûts-avantages* est en fait une traduction, une mise à jour et une amplification de l'ouvrage de Lee G. Anderson et Russell F. Settle. *Benefit-cost Analysis: A Practical Guide*. Son guide permet d'approfondir les aspects plus théoriques de l'analyse coûts-avantages et d'appliquer cette technique aux divers secteurs de l'économie des pays industrialisés ou des pays en développement. Il présente de nombreux exemples pratiques et des cas de figures qui correspondent aux OSBL francophones dont, notamment, la détermination du surplus du consommateur en situation de produits ou services subventionnés, les ressources économiques sous-utilisées dans la détermination des coûts.

L'étude de Fernand Martin, *L'impact économique des universités montréalaises*, combine de façon inusitée l'analyse d'impact économique avec certaines idées provenant de l'analyse coûts-avantages. Au lieu de se servir tout simplement des dépenses des universités pour faire l'analyse, Martin y soustrait certains coûts tels que les dépenses de subsistance des étudiants, le manque à gagner des étudiants et les subventions gouvernementales, ce qui diminue considérablement les effets directs et indirects. Les multiplicateurs ainsi que les effets induits deviennent donc plus petits. Contrairement à d'autres études faites sur les universités, cette étude a le mérite d'être très crédible parce qu'il n'y a aucun soupçon d'exagérations des impacts.

D'autre part, Martin considère que les effets à long terme qu'il appelle « effets dynamiques » des universités sont beaucoup plus importants. Ces effets dynamiques proviennent de concepts propres à l'analyse coûts-avantages, tels que la croissance du capital humain et, en conséquence, l'augmentation des revenus et de la productivité. Les autres effets dynamiques des universités comprennent la stimulation d'entreprises de pointe et la croissance de la technologie résultant de la recherche. Ce qui a l'effet de changer la structure même de l'économie et d'avoir un effet « supermultiplicateur » à long terme.

Dans une étude antérieure, *Une méthode d'évaluation économique des musées*, Fernand Martin estime les avantages des musées du Québec avec le Musée de la civilisation et un petit musée en région comme organismes témoins. Pour mesurer les avantages de ces organismes culturels il combine 3 approches d'analyse ; l'approche utilisée en analyse coûts-avantages des investissements dans les transports (pour le surplus du consommateur de la valeur d'usage); l'approche utilisée en évaluation environnementale (pour la valeur de non-usage) ; et l'approche utilisée en analyse d'impact économique (pour certains avantages indirects ou externalités). Certaines de ces approches sont intéressantes pour les OSBL francophones qui présentent des particularités similaires aux organismes culturels que sont les musées.

L'étude, *Determining the value of cultural goods: How much (or how little) does contingent valuation tell us?*, de David Throsby explore les différentes méthodes utilisées dans le secteur des arts, de la culture et du divertissement. Ce modèle se base sur la transposition au secteur des arts de la méthode de la théorie de la valeur induite de Smith. Cette façon de faire fut développée en 1983 à Sydney en Australie. Étendue par la suite à l'ensemble du pays, elle influença grandement les politiques gouvernementales envers les arts et la culture australienne.

Fondée sur l'estimation par les usagers de la valeur qu'ils attribuent à un bien non marchand, comme, par exemple, un bien culturel, au moyen d'une mise en situation selon un scénario hypothétique (simulation d'un dommage ou d'une amélioration), la méthode de l'évaluation contingente fournit aux économistes des évaluations de coûts, modélisables selon des critères techniques, sociaux ou économiques. L'approche consiste à faire des sondages sur un échantillon aléatoire de la population afin de mesurer le consentement à payer (CAP, dans d'autres études, on parle de la disposition à payer) pour un avantage perçu du bien public que les arts apportent. L'étude conclut que, avec des avertissements appropriés, l'agrégat CAP de l'avantage du bien public que procure les arts en Australie au moment de l'enquête excédait le coût en impôt de la subvention culturelle.

L'étude, *l'importance de la nature pour les Canadiens : Les avantages économiques des activités reliées à la nature*, de Statistique Canada détermine la valeur sociale et économique des activités reliées à la nature pour les Canadiens. Statistique Canada a mené l'enquête auprès de 87 000 Canadiens en effectuant un suivi de leurs activités durant une année. Ce modèle environnemental qui mesure les avantages économiques des activités reliées à la nature est issu d'un partenariat formé de seize organismes des gouvernements du Canada, des dix provinces et du territoire du Yukon. Il présente aussi, à partir d'une enquête américaine, les résultats sur les dépenses des visiteurs des États-Unis au Canada pour des activités reliées à la nature au Canada. Il s'agit d'un exemple intéressant d'évaluation économique de grande envergure sur un objet d'étude plutôt difficile à quantifier en argent. Notons que l'analyse coûts-avantages s'est le plus développée dans le secteur de l'environnement.

Le guide pratique, *l'évaluation économique des politiques et projets environnementaux* : conçu par l'Organisation de coopération et de développement économiques en collaboration avec l'Institut de développement économique de la Banque Mondiale est aussi issu du secteur de l'environnement. L'évaluation économique des impacts environnementaux est une composante essentielle des décisions d'investissement dans de nouveaux projets ou politiques. Plusieurs méthodes permettent de telles évaluations, mais elles ne sont guère connues que d'un petit nombre de techniciens, chargés des études de base. Ce guide pratique vise donc à éclairer les non-spécialistes, analystes politiques et décideurs, sur les principes fondamentaux, les domaines d'application, les forces et les faiblesses des diverses techniques d'évaluation économique. L'approche choisie est résolument non technicienne, et de nombreux exemples concrets, de pays industrialisés ou en développement, viennent l'illustrer.

5.3 Cadre d'analyse d'évaluation économique pour les OSBL francophones

Nous verrons maintenant comment appliquer cette théorie et ces méthodes aux réalités des organismes sans but lucratifs francophones de l'Ouest et du Nord.

5.3.1 Les coûts des OSBL francophones

Pour les OSBL francophones les coûts reliés à l'utilisation de ressources productives sont en fait leurs dépenses d'opération. Le budget d'opération contient les dépenses de salaires, d'honoraires, d'achats de biens et de services et d'amortissement des immobilisations. Ces sommes représente bien la valeur des ressources de la société utiliser par une OSBL francophone puisque c'est ce qu'elle a du payer sur le marché pour se les accaparer.

Il faut cependant y soustraire les salaires des employés qui étaient au chômage avant leur embauche. En effet, en situation de chômage élevé ces ressources humaines n'auraient pas autrement produit quelque chose qui ait une valeur pour la société. Cette situation est surtout susceptible d'être présente au sein des OSBL francophones qui emploient de la main d'œuvre peu qualifiée ou par l'entremise de programmes d'aide à l'embauche de chômeurs.

Il faut aussi ajouter le manque à gagner des étudiants ou clients adultes des OSBL d'éducation ou de formation. Le temps que cette main d'œuvre consacre à étudier ou se former n'est pas utilisé pour produire des biens ou services pour le reste de la société.

5.3.2 Identification des avantages des OSBL francophones

Voici les quatre avantages que l'on doit retenir afin de prendre en compte l'ensemble des effets des OSBL francophones.

5.3.2.1 Le capital humain

Les OSBL francophones d'éducation, de formation et de développement des entrepreneurs contribuent à l'augmentation de la formation et des compétences des clients ou participants. Cette main d'œuvre plus qualifiée voit conséquemment ses revenus d'emploi augmenter. La contribution des OSBL francophones à cette augmentation est alors l'avantage de capital humain. Les effets sur le capital humain sont à long terme et doivent être calculés en utilisant des valeurs actualisées.

5.3.2.2 Avantages directs : valeur d'usage

Il s'agit d'identifier la valeur des OSBL francophones selon leurs participants, clients ou bénéficiaires. La valeur d'usage des OSBL francophones est la somme de la valeur des avantages directs obtenus par les participants ou clients à leurs activités.

On présume que la valeur d'une activité offerte par une OSBL francophone équivaut au moins au prix du produit ou service si non les gens ne le payeraient pas. La somme des revenus de vente des OSBL francophones représente donc la première partie de leur valeur d'usage.

Cependant, plusieurs personnes seraient prêtes à déboursier plus que le prix demandé pour les produits ou services des OSBL francophones. Surtout que dans plusieurs cas le prix demandé est inférieur à la valeur du produit ou service, voire nul, car l'OSBL est subventionné pour les offrir. Aussi pour obtenir la valeur réelle des produits et services aux yeux des clientèles il faudrait ajouter la valeur du surplus du consommateur aux revenus de ventes.

5.3.2.3 Avantages directs : valeur de non-usage

La valeur de non-usage des OSBL francophones doit être déterminée selon l'ensemble de la population de la province ou du territoire en question. Il s'agit de la volonté des gens à payer des impôts pour soutenir les OSBL francophones.

Pour déterminer cette volonté de payer, on doit faire un sondage représentatif de l'ensemble des citoyens de la frontière géographique à l'étude. La méthode d'évaluation contingente est recommandée. Le sondage doit mesurer les trois composantes de la valeur de non usage soit la valeur d'existence, la valeur de legs et la valeur d'option. Le questionnaire doit idéalement formuler une contrainte budgétaire et doit comporter suffisamment de questions pour éliminer les biais et permettre d'identifier les externalités.

Ce sondage serait nécessaire à chacune des provinces et chacun des territoires pour évaluer la valeur de non usage de leurs OSBL francophones respectifs. Par souci d'économie nous recommandons qu'un seul sondage soit entrepris pour l'ensemble du Canada. Ce sondage national devra cependant fournir des résultats par provinces et territoires.

Un ordre d'idée de cette volonté de payer peut être discuté à l'aide des données déjà existantes avant de considérer un sondage national qui représente des coûts considérables. Les statistiques sur l'appui au bilinguisme par les anglophones de l'extérieur du Québec nous semble appropriées à cette fin.

Une étude récente du Centre de recherche et d'information sur le Canada sur le sujet « montre que le bilinguisme officiel bénéficie de solides appuis du public ». Il s'agit même d'une tendance au Canada anglais depuis les 40 dernières années et ce dans chaque province. De plus, selon les multiples sondages analysés « la popularité du bilinguisme augmente dans la mesure où le public l'associe au respect de la diversité nationale et à la protection des droits des minorités linguistiques ». Cela semble indiquer que la volonté des anglophones à payer pour soutenir les OSBL francophones est significative car les OSBL contribue en grande partie à l'épanouissement des minorités linguistique.

Cependant, il faut relativiser le lien entre un appui, en terme d'opinion, à la présence de deux langues officielles ou à l'apprentissage du français et de l'autre côté une réelle volonté à payer une partie de ses dollar d'impôt pour le travail des OSBL francophones. D'ailleurs les constats de cette recherche précisent que « les anglophones estiment que le gouvernement fédéral investit trop de temps et d'argent dans la promotion du bilinguisme » et « ils ne débordent pas d'enthousiasme à l'idée de voir les gouvernements s'impliquer davantage dans sa mise en application ».

Certaines activités précises reliées au bilinguisme récolte plus d'appui que le « bilinguisme » en général. Ainsi l'obtention de services publics dans les deux langues officielles et surtout le droit à l'instruction dans la langue de la minorité sont les plus populaires. Une réelle volonté de soutenir les OSBL francophones pourrait exister chez les partisans de la diversité culturelle en général, du patrimoine culturel, du multiculturalisme et de la Charte des droits et libertés en particulier.

La considération de ces données secondaires similaires indique, à notre avis, qu'un sondage national afin de mesurer la valeur de non usage des OSBL francophone en vaut le coup. Surtout que cette valeur peut très bien s'avérer substantielle dans l'évaluation économique des OSBL de la francophonie canadienne.

5.3.2.4 Avantages indirects

Il s'agit d'inclure la valeur des retombées économiques indirectes qui n'ont pas déjà été comptabilisées. Il faut particulièrement s'assurer qu'ils ne sont pas inclus dans la valeur de non-usage lorsque l'on a déterminé la volonté à payer des répondants au questionnaire. Il n'est pas exclu que certains avantages indirects soient difficiles, voire impossibles à mesurer en dollars. Il est quand même important de les identifier.

Injection de fonds extérieurs

Dans le cas des OSBL francophones on peut considérer l'apport de fonds du fédéral ou autres revenus provenant de l'extérieur de la province ou du territoire comme des valeurs indirectes additionnelles. Il s'agit en effet d'injection de fonds provenant de l'extérieur de l'économie provinciale ou territoriale au même titre que le tourisme extérieur ou le commerce interprovincial.

Les autres avantages indirects

La grande diversité de mission des OSBL francophones présente une difficulté pour identifier leurs effets secondaires sur les individus et la société. Nous avons donc mis à contribution le savoir des organismes eux-mêmes pour identifier leurs avantages indirects possibles. Les données des entrevues du Yukon, nous ont donné des pistes fortes intéressantes. Une revue de la littérature a été entreprise afin de corroborer les perceptions des répondants. Nous présentons et discutons ici plusieurs de ces avantages indirects possibles bien qu'il ne soient pas tous mesurables ou pertinents à chaque OSBL francophone. Ici aussi l'étude témoin au Yukon ne permet pas de présenter un portrait exhaustif et la contribution des autres communautés francophones sera nécessaire afin de compléter ce tableau :

Types d'OSBL francophone		Effets secondaires	Avantages indirects possibles
1	OSBL politique	Maintien et épanouissement des minorités linguistiques Bilinguisme	Respect de la dualité linguistique et unité nationale Opportunités issues du bilinguisme
2	OSBL d'éducation	Scolarisation Formation & développement professionnel Bilinguisme Maintien et épanouissement des minorités linguistiques	Scolarisation de la main d'œuvre Augmentation des qualifications de la main d'œuvre Augmentation du bilinguisme de la main d'œuvre Respect de la dualité linguistique et unité nationale
3	OSBL de santé	Meilleure prévention et qualité de soins Maintien et épanouissement des minorités linguistiques	Diminution des coûts de santé Respect de la dualité linguistique et unité nationale
4	OSBL de développement économique	Maintien et épanouissement des minorités linguistiques Formation & développement professionnel Développement d'une industrie touristique francophone Faciliter la création d'emploi	Respect de la dualité linguistique et unité nationale Augmentation des qualifications de la main d'œuvre Valeur ajoutée à l'industrie touristique Retombées touristiques Création d'emploi
5	OSBL culturel	Maintien et épanouissement des minorités linguistiques Formation & développement professionnel Développement d'une industrie culturelle francophone	Respect de la dualité linguistique et unité nationale Augmentation des qualifications de la main d'œuvre Valeur ajoutée à l'industrie culturelle
6	OSBL de sport & loisirs	---	---
7	OSBL de communication	Maintien et épanouissement des minorités linguistiques Formation & développement professionnel	Respect de la dualité linguistique et unité nationale Augmentation des qualifications de la main d'œuvre
8	OSBL religieux	---	---
9	OSBL de bienfaisance	Dons	Augmentation du capital communautaire
10	OSBL coopératif	---	---
11	OSBL de services collectifs	Accumulation de capital immobilier	Augmentation du capital communautaire
12	OSBL de clientèle	Maintien et épanouissement des	Respect de la dualité linguistique et unité

		minorités linguistiques	nationale
13	OSBL de bilinguisme	Maintien et épanouissement des minorités linguistiques Bilinguisme	Respect de la dualité linguistique et unité nationale Augmentation du bilinguisme de la main d'œuvre
14	OSBL Autres	Autres	Autres

Respect de la dualité linguistique et unité nationale

Les conflits ethniques ont un impact économique néfaste dans plusieurs régions du monde. L'unité nationale a sans contredit une valeur économique. Par contre, est-ce que le respect de la dualité linguistique a un effet sur l'unité nationale?

Au Canada, l'évolution des politiques de dualité linguistiques se précisa au moment où l'affirmation nationale québécoise s'intensifia. L'unité nationale et la dualité linguistique du pays sont en quelque sorte interreliées. Or, on voit mal comment l'annulation des politiques de dualité linguistiques (article 23 de la Charte, Loi sur le bilinguisme dans la fonction publique, Loi sur les langues officielles...) n'aurait pas d'impact négatif sur l'unité nationale. D'ailleurs, le gouvernement fédéral créa la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme en 1963 dans un souci de trouver une solution aux injustices à l'endroit des minorités linguistiques, injustices qui alimentaient le nationalisme au Québec.

Les OSBL francophones contribuent-ils au maintien et à l'épanouissement des minorités linguistiques? Peut-on penser que la présence d'OSBL francophone a un impact sur le maintien de l'identité culturelle de la minorité francophone? Les nombreuses études sur le sujet démontrent que oui. En effet, la survie des minorités linguistiques est influencée par plusieurs facteurs, mais cette survie, bien qu'influencé par les nombres, est une question d'organisation sociale, de vie communautaire (Fishman 1990) et de capital linguistique (Boudreau 1982). « Sans organisation sociale, sans institutions et lieux de vie où les membres du groupe peuvent parler leur langue et vivre leur culture, il n'existe pas de vie communautaire » (Landry 2003)

Sans une communauté francophone forte, il est facile de penser que le nombre de francophones qui transmettent leur langue et leur culture serait moindre. Or au Yukon, l'étude réalisée en 2003 pour le compte de la Commission nationale des parents francophones par Rodrigue Landry de l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques intitulée *Libérer le potentiel caché de l'exogamie : Profil démologique des enfants des ayants droit francophones selon la structure familiale* démontre que le taux de continuité linguistique chez les enfants de la langue maternelle française est un des plus élevés au pays.

Finalement il est fort possible que la valeur de la contribution des OSBL francophones à l'unité nationale via le maintien et l'épanouissement des minorités soit déjà incluse dans la valeur de non usage.

Bilinguisme

Depuis l'adoption de la Loi sur les langues officielles en 1969, les canadiens ont démontré à mainte reprise qu'ils étaient en faveur d'une telle politique. Bien que les résultats fluctuent, la tendance est la même : un appui des canadiens envers le bilinguisme. Dans un sondage mené par Environics Research Group pour le compte du Centre de recherche et d'information sur le Canada (CRIC) publié en février 2004, « Soixante-dix-sept pour cent des anglophones hors Québec affirment qu'il est important pour leurs enfants d'apprendre une autre langue que l'anglais, et 74 % pensent que cette seconde langue devrait être le français ».

Un aspect important est l'écart générationnel. En effet, les jeunes, les allophones et les immigrants sont beaucoup plus favorables au bilinguisme que les canadiens plus âgés (CRIC février 2004).

La politique du bilinguisme a eu des effets incontournables sur la société canadienne. En 1982, le parlement canadien rapatriait la Constitution canadienne. Au même moment, l'article 23 de la Charte des droits et libertés, enchâssé dans la Constitution du Canada, énonce et protège le droit à l'instruction dans la langue de la minorité.

L'étude spéciale, *Droits, écoles et communautés en milieu minoritaire : 1986-2002, Analyse pour un aménagement du français par l'éducation* de Angéline Martel démontre l'effet positif de la Charte sur les communautés francophones et acadiennes du Canada quant à l'évolution des écoles et de leurs effectifs par province et territoire. « On constate d'emblée que les provinces et les territoires qui enregistrent les hausses les plus significatives sont ceux où les personnes de langue maternelle française sont les moins nombreuses : Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan, Terre-Neuve, Territoires du Nord-Ouest et Yukon. L'article 23 semble avoir joué son rôle dans ces six juridictions où il n'y avait pas une seule école française en 1982 ».

Plusieurs OSBL francophones voient le jour au cours de ces mêmes années et jouent un rôle primordial dans l'évolution du dossier de l'éducation en français langue maternelle. Là encore cette valeur risque fort bien d'être compté dans la valeur de non usage des avantages directs.

Opportunités issues du bilinguisme

Les différentes juridictions municipales, provinciales ou territoriales profitent parfois d'opportunités économiques grâce à la présence d'une communauté francophone. Cela peut-être l'investissement relié à l'établissement d'employeurs nationaux ou multinationaux. Les prochains Jeux Olympiques qui se tiendront à Vancouver et les prochains Jeux du Canada qui auront lieu à Whitehorse en sont d'autres exemples. Cependant il importe de préciser que le bilinguisme de la juridiction ou la présence d'une communauté francophone sont des conditions nécessaires mais non suffisantes à la tenu de tels événements. C'est-à-dire qu'une multitude d'autres facteurs contribuent à donner aux juridictions accès à ces opportunités. Il serait donc erroné d'en attribuer les retombées en entier aux OSBL francophones.

Scolarisation et augmentation des qualifications de la main d'œuvre

Les avantages de scolarisation et d'augmentation des qualifications de la main d'œuvre ont déjà été comptabilisés dans les avantages reliés au capital humain.

Augmentation du bilinguisme de la main d'œuvre

Le fait d'avoir un main d'œuvre bilingue apporte-t-il un avantage quelconque à un pays, une province, un territoire une région? Si l'on se fie à l'opinion des canadiens, on doit répondre affirmativement à cette question. Dans un sondage CRIC, décembre 2003, 77% des répondants hors Québec nés au Canada et 80% des répondants hors Québec immigrants sont de l'avis qu'au Canada, si on parle français et anglais, on a de meilleure chance de trouver un bon emploi.

Une étude, publié par le département d'Économie de l'Université de Guelph estime les effets du bilinguisme sur le revenu annuel en se servant de données sur les particuliers qui proviennent des fichiers de microdonnées des recensements de 1971, 1981 et 1991. Intitulée *Bilinguisme et Revenu*, cette étude analyse l'effet du bilinguisme sur le revenu selon le sexe, la région, l'âge, le niveau d'instruction, la profession et la branche d'activité économique. Bien que les résultats et les avantages varient selon les régions, la branche d'activité, le sexe ou d'autres variables, les auteurs concluent « Tandis qu'on ne peut s'étonner de constater que la connaissance de l'anglais a pour effet d'accroître le revenu des francophones, il est encourageant d'observer que la connaissance du français a un effet positif sur le revenu des anglophones » et aussi que « l'apprentissage de la langue française dans le reste du Canada procure des avantages économiques ».

5.3.3 Inventaire des coûts et avantages des OSBL francophones pour l'Ouest et le Nord

Ce cadre d'analyse combiné à l'étude du groupe témoin du Yukon nous permet de dresser l'inventaire des principaux coûts et avantages attribuables aux OSBL francophones. Nous présentons ici un tableau récapitulatif de ces coûts et avantages des OSBL francophones.

Coûts et avantages des OSBL francophones				
Coûts Sociaux	Avantages			
	Avantages directs			Avantages indirects
	Capital humain	Valeur d'usage	Valeur de non usage	
Dépenses d'opération	Valeurs actualisées de l'augmentation du revenu d'emploi des étudiants ou clients des OSBL d'éducation	Revenus de vente	Montant d'impôt que les citoyens de chaque province ou territoires sont prêts à payer pour les fonctions sociales des OSBL francophones	Injections de fonds extérieurs
Moins le salaire des chômeurs		Plus surplus du consommateur		Autres avantages indirects selon le type d'OSBL francophone
Plus le manque à gagner des étudiants ou clients adultes des OSBL d'éducation				

5.4 Conclusion et recommandations pour le cadre d'analyse d'évaluation économique

Grâce aux différentes méthodes d'évaluation économique il est possible de mesurer les avantages des OSBL francophones et de les comparer à leurs coûts pour la société. Les données nécessaires pour chiffrer les coûts sociaux sont facilement disponibles. Il en est de même dans le cas des avantages des OSBL ayant un effet direct sur l'accroissement du capital humain. Une partie des avantages directs d'usage des OSBL peut aussi être mesurée avec les données disponibles qui proviennent du questionnaire ou bien d'autres études.

Cependant les avantages directs de non usage nécessitent la réalisation préalable d'un sondage national afin d'en mesurer l'ampleur. Des indices portent à croire que cette valeur de non usage pourrait s'avérer importante monétairement. Le sondage devra se servir de la méthode « d'évaluation contingente », et demander aux répondants le montant d'impôts qu'ils seraient prêts à payer.

Les avantages indirects peuvent être mesurés pour ce qui est des retombées économiques des injections de fonds fédéraux dans les économies provinciales ou territoriales. Plusieurs des autres effets secondaires des OSBL sont plus difficiles à comptabiliser ou présentent des risques de prendre en compte des valeurs en double. Nous recommandons de les exclure de l'évaluation économique des OSBL francophones pour l'instant. Des recherches plus approfondies devront être entreprises afin de pouvoir mieux les cerner et ainsi en inclure la valeur dans les avantages des OSBL francophones pour la société.

Glossaire

Modèle d'entrées-sorties :

- Un ensemble de nombres montrant comment les produits (marchandises) et les services se déplacent entre les différents secteurs d'activités dans une économie.

Multiplicateurs nationaux et provinciaux :

- Un nombre qui permet de calculer l'effet qu'une augmentation de la dépense dans un secteur d'activité a sur l'économie entière.

Produit intérieur brut (PIB) :

- La valeur totale en dollar de toutes les marchandises, les produits et les services produit dans une économie.
- Mesure la taille d'une économie, mais n'inclus pas les choses qui ont de la valeur, mais qui ne sont ni achetées ni vendues (c.-à-d. chasse de subsistance ou travaux domestiques impayés).
- Trois manières différentes de le mesurer (qui devrait arriver à la même chose):
 - Dépenses : en ajoutant la dépense du consommateur, les dépenses brutes d'investissement en capital, la dépense gouvernementale sur des produits et les services et les exportations nettes
 - Revenus : en ajoutant tous les salaires et les honoraires de tous, les bénéfices, les revenus de location, les revenus d'intérêts (avec quelques ajustements pour la dépréciation et les impôts indirects tels que la TPS)
 - À valeur ajoutée : en additionnant les valeurs ajoutées directement produites par chaque secteur d'activité

Revenu d'emploi :

- Le total des revenus d'emploi y sont compris les traitements, les salaires, les commissions, les allocations pour la formation, les pourboires et le revenu net d'emplois autonomes (revenu net d'entreprises de profession libérale, de commissions, d'agriculture et de pêche).

Revenu du travail :

- Le total des revenus d'emploi (traitements, salaires, commissions et revenu net d'emploi autonome) et des prestations d'assurance-emploi.

Transferts gouvernementaux :

- Paiements des gouvernements aux individus ou aux entreprises, pour lesquels le gouvernement ne reçoit aucun produit ou service;
- Revenu total provenant de tous les transferts gouvernementaux versés par l'administration fédérale, les provinces et les municipalités au cours d'une période. Cette variable est la somme des montants provenant des sources suivantes :
 - pension de sécurité de la vieillesse et supplément de revenu garanti;
 - prestations du Régime de rentes du Québec ou du Régime de pensions du Canada;
 - prestations d'assurance-emploi;
 - prestations fiscales canadiennes pour enfants;
 - autre revenu provenant de sources publiques telles les subventions aux organismes

Valeur actuelle ou actualisée :

- La valeur actuelle de quelque chose qui produira des avantages ou des coûts dans le futur.
- On emploie la valeur actuelle parce qu'un dollar aujourd'hui vaut plus qu'un dollar plus tard.

- Comparaient des dépenses courantes à de futurs avantages (ou vice-versa)
- L'idée fondamentale est combien d'argent a-t-on besoin de mettre à la banque aujourd'hui pour obtenir le même montant d'argent dans le futur afin d'obtenir l'action prévue.

Valeur ajoutée :

- La différence entre le revenu d'une organisation et le coût des marchandises qu'elle achète.
- Inclus normalement les salaires, l'intérêt, le loyer, et le bénéfice (pour les sociétés).
- Ce que chaque secteur d'activité ou entreprise ajoute, par elle-même, à l'économie.
- La valeur ajoutée est une mesure de la production nette, c'est-à-dire de la production brute moins les achats de facteurs de production qui ont été intégrés à la valeur du produit. Ce concept permet d'éviter les doubles comptes de la production de biens puisque les biens que chaque établissement a achetés à d'autres établissements sont déjà déduits de la propre production de celui-ci.

Bibliographie

- Anderson, Lee G., et Russel F. Settle, *Analyse Coûts-Avantages*, traduction. Marie Thibault et Gilles Gauthier, Presses de l'Université du Québec, 1990.
- Agence du revenu du Canada, Statistiques sur les déclarations d'impôt sur le revenu des particuliers, www.ccradrc.gc.ca/tax/individuals/stats/menu-f.html
- Beaudin, M., et Landry, R. (2003). *L'attrait urbain : un défi pour les minorités francophones au Canada*, Canadian Issues/Thèmes canadiens. Février, 19-22.
- Bernard, Angélique, *Chronologie du dossier de la langue française au Yukon*, traduction pour le compte de l'Association franco-yukonnaise, mai 2001
- Bureau de la statistique du Québec (1995). *Les études d'impact économiques – deux exemples*.
- Bureau de la statistique du Québec, diverses publications, site internet
- Centre de recherche et d'information sur le Canada (CRIC) sur les langues officielles, sondage, décembre 2003
- Christofles, Louis N et Swidinsky, Robert, *Bilinguisme et revenu : une étude fondée sur les données des recensements de 1971, 1981 et 1991*, Département d'Économie Université de Guelph
- Christophersen, Kjell A. & M. Henry Robison, CCBenefits Inc, *The Socioeconomic Benefits Generated by 16 Community Colleges and Technical Institutes in Alberta*, Volume 1: Main Report, 9-Jan-2003, Alberta Association of Colleges and Technical Institutes.
- Denant-Boemont, Laurent, *L'économie expérimentale : méthodes, résultats et perspectives*, Centre de Recherche Rennais en Economie et Gestion, Université Rennes 1, 2003
- Environics Research Group, *Les langues officielles du Canada*, sondage pour le compte du CRIC, février 2004
- Fishman, J. A. (1990). *What is reversing language shift (RLS) and how can it succeed?* Journal of Multilingual and Multicultural Development, 11, 5-36.
- Gautier, Gilles, et Thibault, Marie, *L'analyse coûts-avantages : défis et controverses*, Economica, 1993
- Gouvernement du Canada, *Loi sur les corporations canadiennes*, S.R. 1970, ch. C-32, 1964-65, ch.52, art. 2
- Gouvernement du Canada, Conseil du trésor du Canada, site Web
- Gramlich, Edward M., *Benefit-cost Analysis of Government Programs*, Englewood Cliffs, N.J., Prentice-Hall, HJ 7451 G745, 1981.
- Informetrica, *Regional Impact Model*, société Informetrica Limited
- Informetrica, *Local Area Impact Model*, société Informetrica Limited
- Landry, Rodrigue, *Libérer le potentiel caché de l'exogamie*, Commission nationale des parents francophones, octobre 2003

Martel, Angéline, *Droits, écoles et communautés, 1986-2002. Analyse pour un aménagement du français par l'éducation en milieu minoritaire au Canada/Rights, Schools and Communities in Minority Context : 1986-2002. Toward the Development of French Through Education, an Analysis.* Ottawa : Commissariat aux langues officielles, 2001

Martin, Fernand, 2003, *l'Impact économique des universités montréalaises*, Université de Montréal, Départements des sciences Économiques, Montréal

Martin, Fernand ; Lavoie, Jean, *Une méthode d'évaluation économique des musées*, Montréal: Société des musées québécois, 1992

Mitchell, R.C. et R.T. Carson, 1989. *Using Survey to Value Public Goods: The Contingent Valuation Method.*, Resources for the Future, Washington, D.C. 463p.

Office québécois de la langue française, site internet, www.olf.gouv.qc.ca

Organisation de coopération et de Développement Économique, 1995. *Évaluation économique des politiques et projets environnementaux.* OCDE, Paris

Parkin, Andrew et Turcotte, *Le bilinguisme appartient-il au passé ou à l'avenir?*, Centre de Recherche et d'information sur le Canada, 13^e Cahier, mars 2004

Presse canadienne et Léger marketing, *Les canadiens et le bilinguisme au Canada*, rapport du sondage, mars 2003

Revéret, J.P. et A. Webster, 1997. "Vers une économie de la biodiversité?" Dans Parizeau, M.H., *La biodiversité, tout conserver ou tout exploiter?* De Boek Université, Bruxelles

Sugden, Robert et Alan Williams, *The Principles of Practical Cost-Benefit Analysis*, Oxford University Press, New York, HD 47.5 S947, 1978.

Statistique Canada, diverses publications, pages Web et series CANSIM, données des recensements, Modèle interprovincial d'entrées-sorties,

Statistique Canada, Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), Statistique Canada, version 1.1, novembre 1999

Throsby, David, "Determining the value of cultural goods: How much (or how little) does contingent valuation tell us?", The Contingent Valuation of Culture Conference, Université de Chicago. Février 2002

Throsby , David et Margaret O'Shea. 1980 . *The Regional Economic Impact of the Mildura Arts Centre* Research Paper No. 210 (School of Economic and Financial Studies, Macquarie University), Australie.

Vaillancourt, François. *Language and Public Policy in Canada and the United States : An Economic Perspective*, Toronto, Law and Economics Programme, Faculty of Law, Université de Toronto, 1991, 49 p.
Statistique Canada, L'importance de la nature pour les Canadiens : Les avantages économiques des activités reliées à la nature , rapport 2000

Annexe A: Lettre de présentation de l'étude

Whitehorse, le 23 février 2004

Étude d'impact économique des organismes francophones du Yukon

Présentation de l'étude

Luigi Zanasi, économiste de Whitehorse, a récemment été mandaté par la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada (FCFA) afin de procéder à une étude qui permettra de quantifier l'apport économique des organismes francophones au Yukon. De plus, le modèle du Yukon servira aux communautés francophones de l'Ouest et du Nord.

L'étude comprend une entrevue d'environ une heure avec chaque organisme. Nous voulons comprendre les effets de votre organisme sur les individus et l'ensemble de la société. Ainsi qu'analyser en détail les achats des organismes pour déterminer où ils ont été faits et quelles industries en ont bénéficié.

Votre participation est très importante pour assurer la réalisation et le succès de l'étude. Un interviewer vous contactera au courant des prochains jours pour prendre rendez-vous afin de faire l'entrevue d'ici deux semaines.

Vous recevrez une copie du rapport final incluant des données spécifiques à votre organisme. Ces résultats seront disponibles au printemps prochain. Soyez assuré que les données que votre organisme fournira seront traitées de façon confidentielle.

N'hésitez à contacter Dominique Pépin-Filion pour de plus amples renseignements : (867) 668-2663 poste 233. Merci à l'avance de votre collaboration à l'étude.

Sincères salutations

Luigi Zanasi
Pour l'équipe de la recherche

Annexe B: Lettre de préparation à l'entrevue

Préparation à l'entrevue

Cadre d'impact économique des organismes francophones du Yukon

L'entrevue comporte 3 parties et prend environ une heure lorsqu'on est bien préparé :

- 1) l'historique de l'organisme
- 2) les activités de l'organisme
- 3) la comptabilité et les ressources humaines

La partie 1 porte sur l'historique et les réalisations passées de l'organisme.

Nous voulons retracer les raisons de la création de l'organisme. Les accomplissements et les réalisations passés les plus importants de l'organisme. Les projets de construction (immobilier) ou les acquisitions de mobilier et d'équipement des 5 dernières années.

Documents pertinents : **Constitution** de l'organisme

Mission (le mandat) de l'organisme

Historique de l'organisme

Rapports annuels passés (activités et financier)

La partie 2 porte sur les activités courantes de l'organisme, les clientèles et les résultats.

Nous voulons dresser une liste des activités, services et produits de l'organisme. Les chiffrer en terme de combien de services? De produits? De clients, bénéficiaires ou participants?

Nous voulons aussi comprendre les effets de votre organisme sur les individus et l'ensemble de la société en terme de résultats ou avantages de l'organisme.

Documents pertinents : **Dépliants, brochures**, site Internet...

Dernier rapport d'activité annuel

Statistiques internes : # de clients, services, produits...

Planification à long terme (objectifs, stratégies, résultats)

Études d'impact sectorielles antérieures

Études, statistiques d'organismes similaires

La partie 3 concerne la comptabilité et les ressources humaines de l'organisme.

Nous voulons analyser l'impact en argent de l'organisme. Les revenus, les dépenses et les effectifs des ressources humaines (employés, contractuels et bénévoles) seront nécessaires. Finalement, nous devons analyser en détail vos achats pour déterminer où ils ont été faits et quelles industries en ont bénéficié.

Documents pertinents : **États financiers** de la dernière année terminée

Budget annuel d'exploitation (dernière année terminée)

Rapport du système comptable (dernière année terminée)

Factures et reçus (dernière année terminée)

**Les 6 documents en gras sont les plus importants pour l'entrevue
SVP veuillez les rassembler avant l'entrevue**

Annexe C: Questionnaire d'entrevue

CONFIDENTIEL

Version 5, 20/02/2004

Questionnaire d'entrevue

Cadre d'impact économique des organismes francophones du Yukon

Introduction et présentation de l'étude

Bonjour, mon nom est : _____

Je travaille pour Luigi Zanasi, économiste, qui fait une étude pour le compte de la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada (FCFA).

L'étude permettra de chiffrer l'apport économique des organismes francophones au Yukon.

De plus, le modèle du Yukon servira aux communautés francophones de l'Ouest et du Nord.

Pour ce faire nous voulons analyser en détail vos achats pour déterminer où ils ont été faits et quelles industries en ont bénéficié.

Cette entrevue prendra environ une heure. Votre participation est très importante pour assurer la réalisation et le succès de l'étude. Les données que votre organisme fournira seront traitées de façon confidentielle. Les résultats de l'étude seront disponibles en avril prochain.

Identification de l'organisme

Nom de l'organisme : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Nom du répondant : partie 1 sur l'historique: _____

Nom du répondant : partie 2 sur les activités: _____

Nom du répondant : partie 3 sur la comptabilité et les RH: _____

Nom de l'interviewer : _____ Date de l'entrevue : _____

(Usage interne seulement)

Incomplet	Complété	Codé	Questions	Terminé
Documents collectés et joints :				
Commentaires :				

CONSIGNE GÉNÉRALE : Si vous avez des documents écrits sur les réponses aux questions veuillez les fournir et y faire référence svp.

Partie 1 : Historique et réalisations passées de l'organisme

Q1. En quelle année fut créé votre organisme ? _____

Q2. Quelles étaient les raisons pour la création de l'organisme?

Q3. Quels est la mission ou le mandat de votre organisme?

Q4. Quels sont les accomplissements ou réalisations les plus importantes de votre organisme ?

Accomplissements/réalisations : Description (si nécessaire) :

(Année : _____)

(Année : _____)

(Année : _____)

(Année : _____)

(Année : _____)

(Année : _____)

(Année : _____)

Q5. Avez-vous réalisé des projets d'immobilier au cours des 5 dernières années? Oui/Non

Si oui, lesquels et quelle est leur valeur :

_____ \$
_____ \$
_____ \$

Q6. Avez-vous acquis du mobilier ou de l'équipement au cours des 5 dernières années? O/N

Si oui, lesquels et quelle est leur valeur :

_____ \$
_____ \$
_____ \$

Partie 2 : Activités de l'organisme

Q7. Quelle est la dernière année comptable terminée de l'organisme? _____

Q8. Au cours de la dernière année comptable, quels ont été les principales activités, services, produits et clientèles de l'organisme?

Q9. Est-ce que les mêmes activités, services ou produits sont offerts en anglais par d'autres organismes, entreprises ou gouvernements au Yukon?

Si oui, quels organismes, entreprises, ministères ou agences gouvernementales ?

Q10. Si l'organisme n'existait pas, les mêmes activités, services ou produits s'offriraient-ils au Yukon? Oui Non

Q11. À l'aide de ce tableau, dresser la liste complète des activités, services et produits de l'organisme au cours de la dernière année comptable:

Activités, services et produits	Type de clientèle	Type d'activité			Contexte marché		Quantité d'activité		Résultats
		Produit	service	autre	unique	Pas unique	# service ou produit	# client	
Nommez-les seulement	En terme de type de clients, participants, bénéficiaires								En terme d'effets sur les individus, la société

Commentaires : _____

Q12. Quels sont les autres résultats ou effets de l'organisme pour les individus et la société ?

Q13. Existe-t-il des études, statistiques ou autres documents sur les effets d'organismes similaires au vôtre sur les individus ou la société? Oui Non

Si oui, lesquels et comment les obtenir?

Partie 3 : Comptabilité & Ressources humaines

Comptabilité :

Q14. Quelle est la dernière année comptable terminée de l'organisme? _____

Attention : les questions de la partie 3 concernent la dernière année comptable terminée

Q15. Pouvez-vous nous fournir vos derniers états financiers? Oui Non

Si oui, joindre les états financiers et remplir les feuilles de calcul 1 et 2 à l'aide des états financiers et des questions suivantes :

REVENUS (feuille de calcul 1)

Q16. Au cours de la dernière année comptable l'organisme a eu combien, en dollars, de :

Revenus de vente (produit et services) au Yukon?

Revenus de vente (produit et services) de l'extérieur du Yukon?

Revenus de cotisation des membres?

Revenus en dons d'argent?

Subventions ou contributions du gouvernement du Yukon?

Autres fonds provenant du Yukon?

Subvention ou contributions du gouvernement du Canada?

Autres fonds provenant de l'extérieur du Yukon?

Autres revenus?

Commentaires : _____

DÉPENSES (feuille de calcul 2)

Ressources humaines :

Q17. Au cours de la dernière année comptable l'organisme a eu combien de :

Combien d'employé.e.s à temps plein dans l'organisme?

Combien à temps partiel (incluant les contrats à court terme et les stagiaires) ?
Pour combien d'heures au total?

Combien de contractuels (les non salariés, payés en honoraires ou au contrat) ?
Pour combien d'heures au total?

Combien de bénévoles?
Pour combien d'heures au total?
(Incluant le conseil d'administration, les comités, les heures bénévoles des employées et autres bénévoles)

Autres dépenses :

Q18. Au cours de la dernière année comptable l'organisme a eu combien de :

Dépenses d'amortissement de capital?

Dépenses d'achats (produits et services) ?

Dépenses en salaire (charges et avantages compris)?

Dépense en honoraires de contractuels?

Q19. Quel pourcentage de vos achats (produit et services) a été fait à l'extérieur du Yukon?

_____ %

DÉTAIL DES DÉPENSES (feuille de calcul 3)

Q20. Est-ce possible d'obtenir un rapport des dépenses d'achats par fournisseur/bénéficiaire?

Oui Non

Si oui, joindre le rapport et remplir la feuille de calcul 3

Q21. Est-ce possible de consulter les factures d'achats, si nécessaire? Oui Non

Remerciement et suivi

Commentaires :

Annexe D: Feuille de calcul 1 - Revenus des OSBL francophones

Cadre d'analyse de l'impact économique des OSBL francophone au Yukon

Feuille de calcul 1 - REVENUS

REVENUS OSBL francophones		Ventes		Cotisations membres	Dons en argent	Gouverne- ment du Yukon	Autres fonds du Yukon	Gouverne- ment fédéral	Autres fonds de l'extérieur	Autre	Total
		produits & services au Yukon	à l'extérieur								
1	Association franco-yukonnaise (AFY)										0 \$
2	Association des parents partenaires de l'école française (APEF)										0 \$
3	Aurore boréale										0 \$
5	Comité catholique francophone										0 \$
6	Commission scolaire francophone du Yukon no 23										0 \$
7	École Émilie-Tremblay (EET)										0 \$
8	Espoir Jeunesse										0 \$
9	les EssentiElles										0 \$
10	Garderie du petit cheval blanc										0 \$
11	Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE Yukon)										0 \$
12	Service d'orientation et de formation des adultes (SOFA)										0 \$
13	Société des immeubles franco- yukonnais (SIFY)										0 \$
14	Bureau des services en français										0 \$
15	Ministère de l'éducation										0 \$
Total:		0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$

Annexe E: Feuille de calcul 2 - Dépenses et ressources humaines des OSBL

DÉPENSES et RESSOURCES HUMAINES	Capital amortis- sement	Achats produits & services		Salaires	Employés à temps plein	Employés à temps partiel	Total personne- année	Contrac- tuels (heures)	Contrac- tuels honoraires	Nombre bénévo- les	Heures de bénévo- lat
		Yukon	Extérieur								
Association franco-yukonnaise (AFY)											
Association des parents partenaires de l'école française (APEF)											
Aurore boréale											
Comité catholique francophone											
Commission scolaire francophone du Yukon no 23											
École Émilie-Tremblay (EET)											
Espoir Jeunesse											
les EssentiElles											
Garderie du petit cheval blanc											
RDÉE Yukon											
Service d'orientation et de formation des adultes											
Société des immeubles franco-yukonnais (SIFY)											
Bureau des services en français											
Ministère de l'éducation											
Total:											

Annexe F: Feuille de calcul 3 - Détail des dépenses OSBL francophones

Cadre d'analyse de l'impact économique des OSBL francophone au Yukon
Feuille de calcul 3 - Entrée des données détaillées sur les achats (factures et reçus)
À remplir pour chaque OSBL

OSBL francophones	Bénéficiaire	Industrie (Code SCIAN)	Description de la dépense	Montant	Localité de la dépense	Yukon/ Extérieur

Annexe G: Grille 1 - Revenus des OSBL du Yukon – DONNÉES

REVENUS OSBL francophones	Venteproducts & services		Cotisation s membres	Dons en argent	Gouverne- ment du Yukon	Autres fonds du Yukon	Gouverne- ment fédéral	Autres fonds de l'extérieur	Autres revenus	Total
	au Yukon	à l'extérieur								
Total OSBL Communautaires	337 924 \$	6 575 \$	1 887 \$	3 421 \$	278 993 \$	22 256 \$	824 559 \$	44 378 \$	52 893 \$	1 572 886 \$
Total Parapublic	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	222 950 \$	1 531 121 \$	0 \$	0 \$	2 123 \$	1 756 201 \$
BSF	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	207 272 \$	1 420 000 \$	0 \$	0 \$	1 627 272 \$
Ministère de l'éducation	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	7 800 000 \$	1 150 000 \$	0 \$	0 \$	8 950 000 \$
Total Gouvernement	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	8 007 272 \$	2 570 000 \$	0 \$	0 \$	10 577 272 \$
Total:	858 449 \$	13 150 \$	4 104 \$	29 832 \$	1 240 583 \$	12 920 371 \$	4 628 927 \$	130 604 \$	112 391 \$	18 184 354 \$

Annexe H: Grille 2- Dépenses et RH des OSBL du Yukon – DONNÉES

DÉPENSES et RESSOURCES HUMAINES OSBL francophones	Capital amortissement	Achats produits & services à		Salaires	Employés à temps plein	Employés à temps partiel	Total personne-année	Contrac-tuels (heures)	Contrac-tuels honoraires	Nombre bénévoles	Heures de bénévolat
		au Yukon	à l'extérieur								
Total OSBL Communautaire	52 418 \$	1 071 666 \$	126 817 \$	1 244 611 \$	25	29	26,7	6 709	286 655 \$	524	4 612
Total Para-public	6 542 \$	404 818 \$	51 291 \$	1 276 340 \$	18	4	20,0	24	9 683 \$	105	1 500
BSF Ministère de l'éducation		477 272 \$ 3 000 000 \$	40 000 \$ 100 000 \$	1 100 000 \$ 5 900 000 \$	10 85	11 11	16,0 90,5	260	10 000 \$	0 200	0 4 000
Total Gouvernement	0 \$	3 477 272 \$	140 000 \$	7 000 000 \$	95	22	106,5	260	10 000 \$	200	4000
Total:	118 761 \$	6 482 255 \$	502 807 \$	12 205 901 \$	183	88	202,0	13 729	603 920 \$	1 471	16 416